

N° 125 - 16 Avril 1933.

1 fr.

Tous les Dimanches.

POLICE MAGAZINE

Tempête

Sur

l'Allemagne

Révélation sensationnelles (pages 6 et 7) dans le passionnant reportage de notre envoyé spécial à Berlin, Jacques Leroux. (K.)

A HUIS CLOS

- Causes salées -

Sur le glaciais de Montrouge...

Nuit torride d'un août évocateur de chaleur sénégalienne... une heure du matin, dans le ciel de velours presque noir, la lune parfois voilée — comme une dame pudique — d'un léger nuage baigné d'une lumière fantastique et irréelle, semblable à un éclairage de théâtre, les fortifications, les petites rues, le glaciais de Montrouge où s'agitent, en ombres chinoises, des êtres débraillés que la lourde température a chassés du lit à la recherche de quelque fraîcheur.

Treize gamins, l'aîné n'a pas vingt ans, le plus jeune à peine dix-sept, jouent au football, le ballon saute, accompagné des cris des adversaires d'un camp à l'autre.

— Ouf, murmure un joueur, on étouffe.

— Quelle température, soupire un autre, on ne peut pas jouer.

— Que faire alors ?

La distraction favorite de ces jeunes gens est d'arrêter les passantes et de leur prendre de force un baiser, ou — suivant l'inspiration du moment — leur sac ; seulement, à cette heure, nulle silhouette féminine ne se profile à l'horizon, d'autant plus que ces aimables « footballeurs » sont connus dans le quartier, où ils sèment la terreur ; déjà plusieurs fois arrêtés, ils furent relâchés, faute de preuves.

— Ah, murmure un des treize, si on avait seulement une « poule » sous la main.

Et, les doigts en visière, il inspecte le lointain, mais rien ne vient.

Les joueurs sont incertains : que vont-ils faire ? Se coucher ? Il fait trop chaud... Une seconde partie de football ? Il fait trop chaud.

— Il nous faut une « poule », répète inlassablement l'un d'eux.

— Des « poules », rectifie un autre ; d'ailleurs, elles arrivent !

Le pluriel dépassait la vérité : trois personnes cheminaient, il est vrai, sur le glaciais ; mais une femme et deux hommes.

— On va s'envoyer le gâteau ! décide illico un de ces aimables jeunes gens.

— Mais les types ?

— On va les mettre knock-out.

De fait, les treize vauriens, en bande hurlante, se précipitent sur les deux hommes qui se défendent vaillamment. Mais que peuvent-ils contre treize ? En quelques instants, il sont ficelés — après avoir été au préalable presque assommés — et déposés, tels des paquets encombrants, dans un fossé proche.

— Et maintenant à nous la belle ! Qui la prendra d'abord ?

— Moi... moi... moi ! répètent treize voix.

— Chacun son tour, on va tirer au sort qui commencera.

Gémillante, la malheureuse jeune femme, les yeux fous, bâillonnée, folle de peur, étendue sur le glaciais et maintenue par des poignes solides, attend son sort :

— C'est Général qui a gagné !

Général est un jeune homme qui, malgré son âge — il a vingt ans — est déjà titulaire d'un casier judiciaire bien garni : il tient à son honneur d'être considéré comme une des terribles de Montrouge.

Brutal, il se jette sur la malheureuse, tandis qu'une lanterne à la main le nommé Veylan éclaire l'odieux spectacle...

Le lendemain matin, dans le fossé, des agents découvrent deux hommes inanimés et sur le glaciais une jeune fille presque nue, délirante... Sur leurs indications, les treize vauriens furent arrêtés et trois furent poursuivis : Général, Veylan et Lefebvre, que le tribunal correctionnel condamna : les deux premiers à deux ans de prison, le dernier à six mois.

Insatisfaits de cette décision, ils en firent appel, ce qui les amenait l'autre jour devant la cour. Général, un doux sourire aux lèvres, avoua qu'il avait le premier violé la jeune fille.

— Elle s'est pourtant débattue ? interjette le président Richard.

— Bien sûr, mais j'ai de la poigne ! réplique le prévenu en montrant ses poings capables d'assommer un bœuf.

Veylan, que son camarade accuse d'avoir fait la même chose, que lui se débat comme un beau diable.

— Ce n'est pas vrai, crie-t-il, je tenais seulement la lanterne et j'ai regardé.

Lefebvre, dit « Pépète », se défend également d'avoir « goûté au gâteau », selon l'élégante expression de ces messieurs.

— Moi, dit-il, je n'ai fait que très peu de chose.

— Quoi ?

— Je maintenais la demoiselle pendant que Général s'amusa (sic).

Le président Richard s'indigne.

— Vous mériteriez, s'exclame-t-il, de passer en cour d'assises... de tels faits sont justiciables du jury !

M^{rs} Henri Sébag et Jean Ignace tentent d'atténuer la culpabilité de leurs tristes clients : la cour va-t-elle se déclarer incompétente et les renvoyer aux assises ?

Non... Après délibération, les peines de deux ans et de six mois infligées à Général, Veylan et Lefebvre sont purement et simplement confirmées.

— Tout de même ! conclut Général sans s'émouvoir, on a rudement rigolé sur le glaciais de Montrouge... on y retournera... après Fresnes !

DIDIER-RENAUD.

Le pantalon de M. Dumour

— Méchin, vous reconnaissez bien avoir volé quinze cents francs à Dumour, puisqu'on a retrouvé chez vous cette somme, dans son propre portefeuille ?

— Non, monsieur le Président. Je ne reconnais absolument rien. Si le portefeuille de Dumour était chez moi, c'est qu'il l'a perdu. Et la preuve c'est que je l'ai découvert sous le lit après son départ.

— Comment ce portefeuille pouvait-il se trouver sous votre lit ?

— Parce qu'il est tombé de sa poche, té !

M. le président de la 2^e Chambre correctionnelle de Marseille se penche sur le dossier, dont il tourne les feuillets, sans trouver dans la procédure d'explication plausible à la prétention de Méchin, dit Morille. Mais celui-ci se défend comme un beau diable, ou plutôt comme un vilain diable.

— Demandez-lui donc, monsieur le Président, fait-il, dans quelle poche il avait mis son portefeuille !

La victime, M. Dumour, courtier, à la barre, déclare d'une voix basse et visiblement gêné :

— Je l'avais mis dans la poche de mon pantalon.

— Ah, vous voyez bien ! s'exclame triomphalement Morille.

C'est un garçon d'allure maniérée qui étale un extraordinaire gilet vert et une singulière chevelure annelée et oxygénée.

— Je ne comprends pas, déclare le président, comment le fait pour la victime d'avoir placé son portefeuille dans la poche de son pantalon peut justifier votre prétention d'avoir retrouvé ledit portefeuille sous votre lit, après le départ de votre visiteur.

— Eh té ! s'écrit Morille, c'est parce qu'il avait quitté son pantalon !...

Le substitut se lève précipitamment et déclare :

— Je requiers le huis-clos. Après cela, mais après cela seulement, le prévenu pourra fournir toutes les explications qu'il lui conviendra et sur la nature desquelles j'attire l'attention du tribunal.

— Eh ! M. Dumour est aussi coupable que moi dans cette affaire-là ! s'écrit le trop blond Méchin, cependant que l'huissier et les gendarmes font sortir le public de la salle.

Quand l'audience reprend, le président continue à interroger la victime.

— Au fait, dit-il, est-ce exact ? Avez-vous retiré votre pantalon ?

Dumour, très penaud, acquiesce en baissant le nez.

— Et pourquoi cela ? demande le président d'un ton qui feint admirablement l'ingénuité.

— Je vais vous le dire, moi !... s'écrit Morille.

— Ne le dites pas, répond le substitut. Nous l'avons compris.

— Il faut, monsieur le Président, reprend l'intermittent Morille, que vous sachiez comment il avait placé son pantalon. Il l'avait plié sur le bord du lit, les poches tournées vers le sol.

Ce détail n'est pas nié par Dumour. Néanmoins, il ne suffit pas à convaincre le tribunal.

Une verte semonce est adressée à la victime pour ses déplorables habitudes. Mais Méchin, qui n'a pas réussi à convaincre ses juges, est condamné à un an de prison et trois ans d'interdiction de séjour.

M. S.

L'habitué des Buttes Chaumont

M. Bémol — nous l'appellerons ainsi vu la profession qu'il exerce : celle de compositeur de musique — est un beau garçon brun, décoré de la croix de guerre et l'auteur de fort jolies barcarolles senti-

mentales dont le succès le fait vivre.

Un matin, ayant affaire rue des Alouettes, il avait quitté le métro aux Buttes-Chaumont et, fort embarrassé dans ce quartier où il posait les pieds pour la première fois depuis des lustres, il cherchait un passant capable de le mettre sur le chemin.

Le vent dans ces parages est vif. Sous les rafales, le pardessus du musicien s'écarta malgré les efforts faits pour le retenir. Comble de disgrâce, ce fut bientôt au tour de son couvre-chef de jouer la fille de l'air ! M. Bémol dut prendre sa course pour le rattraper.

Il arriva ainsi, manteau flottant, cheveux éparés — un artiste a toujours le cheveu long — en face d'un groupe de petites filles musardes, près duquel son chapeau avait bien voulu faire escale.

Ces demoiselles n'auraient eu qu'un petit geste à faire pour ramasser la coiffure, mais on sait que les enfants — et même les grandes personnes — n'aiment rien tant que de voir un pauvre homme s'essouffler derrière son « bloum ».

Elles se mirent à rire, souhaitant sans aucun doute que le chapeau reprît sa course vagabonde.

M. Bémol trouva le procédé méchant. Il se baissa toutefois, reconquit son bien, puis voulut dire leur fait aux taquines jouvencelles.

Le vent en profita pour écartier à nouveau son pardessus et les petites filles ouvrirent des yeux éfarés.

Partis d'un peu plus haut que les genoux de M. Bémol, ces yeux curieux remontèrent jusqu'à son visage, puis des cris s'élevèrent :

— C'est lui !... Sauvons-nous ! Au secours !

Avant que le pauvre homme soit revenu de sa stupeur, les enfants s'étaient égaillées dans la direction de la rue de Crimée.

Hochant la tête, l'artiste, faute de comprendre, se remit en marche.

Il n'avait pas fait cent mètres que les petites filles revenaient en compagnie d'un agent sévère.

— Ah ! je vous y prends, mon gaillard ! s'écria le gardien de la paix. Voilà assez longtemps que vous opérez par ici. Veuillez donc me suivre... ignoble individu !

Ce qualificatif avait été prononcé sur un ton sourd qui fit trembler le musicien. Il lui rappelait l'accent funèbre et horrifique d'un « forte » de Wagner dans ses morceaux les plus ténébreux.

Mais cela n'expliquait rien à son aventure.

— Avant de vous suivre, dit-il à l'agent, je voudrais bien savoir pour quelle raison.

— Ne faites pas l'innocent, répliqua l'autre. Vous savez bien de quoi je veux parler.

Et il ajouta, mezzo-voce, une épithète qui fit monter le rouge au visage du malheureux.

Celui-ci comprit qu'il valait mieux s'expliquer avec un commissaire de police moins irrité. Il emboîta le pas à l'agent, lequel, par surcroît, lui fit sentir sa poigne au niveau du biceps.

Dans le cabinet de M. M... l'affaire, au lieu de s'éclaircir, gagna en complications.

Depuis plusieurs semaines, en effet, un individu fréquentait avec assiduité les abords du parc des Buttes-Chaumont, s'approchant des petites filles qui y viennent sauter à la corde ou jouer à la marelle, pour

leur tenir un langage accompagné de gestes réprouvés par la morale et par la loi.

M. Bémol, formellement reconnu par les enfants qui l'avaient fait arrêter, eut beau protester de son innocence, se fâcher, implorer, il fut déferé au Parquet.

La chambre correctionnelle spécialisée dans l'examen des affaires de ce genre le juge aujourd'hui, à l'audience des flagrants délits, au lendemain de son arrestation.

Les jeunes témoins maintiennent leur accusation.

Le président n'insiste pas beaucoup. Il est en effet pénible d'exiger des détails toujours révoltants de ces esprits à l'aube de l'existence et qu'on voudrait candides. Le fait retenu, c'est la reconnaissance formelle du prévenu.

Sur ce point les enfants sont unanimes. M. Bémol et l'individu déjà plusieurs fois rencontré dans des circonstances encore plus significatives ne forment qu'une seule et même personne.

Contrairement à ce qu'on pourrait attendre, le musicien aujourd'hui n'offre plus un visage consterné ; il paraît très maître de lui, bien qu'un peu pâle.

Et c'est d'une voix ferme qu'il répond à l'interrogatoire du président.

— Il ne s'agit pas, déclare-t-il, de me demander la preuve de ma culpabilité. Ce n'est pas à moi de vous démontrer que je ne suis jamais venu dans ces parages avant le jour où j'y fus arrêté.

— Mais les déclarations des enfants ?

— On sait le peu de crédit qu'il faut y apporter. A cet âge-là, une gamine peut-elle réellement agir en conscience ?... En toute équité ?

— Il reste le débraillé de votre tenue ! L'agent l'a constaté lui-même. Votre pantalon n'était pas clos... Que répondez-vous à cela ?

— Simple omission de ma part. Cet accident peut arriver à n'importe qui.

— Oui, mais avouez qu'il concorde exactement avec les faits dont on vous accuse ?

M. Bémol, pourtant, ne baisse pas la tête. Le coup, loin de l'abattre, semble raffermir un courage nécessaire.

— Monsieur le Président, dit-il, je vais être obligé de faire appel à un procédé de défense dont je me serais volontiers passé.

Jusqu'à cet instant, je ne me suis pas décidé à l'employer, pour des raisons que vous comprendrez, encore qu'elles ne soient pas contraires à l'honneur, mais seulement tristes à mon amour-propre. Veuillez lire ce certificat.

Remis par l'huissier au magistrat, le papier demeure un long moment sous les regards curieux du Tribunal. Enfin le président esquisse un demi-sourire.

— Que ne le disiez-vous plus tôt, monsieur ? Une telle blessure gagnée pour la défense de la Patrie !... Evidemment, elle n'est pas de celles dont on parle volontiers... Mais en l'occurrence...

M. Bémol cette fois rougit abondamment. Pour un peu il verserait des larmes.

— La cause est entendue ! prononce alors avec une nuance de mélancolie le président. Attendu que le témoignage des enfants n'apporte pas une preuve suffisante ; que, d'autre part, le certificat médical versé aux débats met hors de cause d'une manière absolue le sieur Bémol...

L'acquitte purement et simplement.

J. C.

Une perquisition dans une prison



Pour rechercher des armes cachées par un parti politique extrémiste, la police australienne s'est vue dans l'ironique obligation de fouiller, de fond en comble, la prison de Berrima, qui est la plus vieille prison d'Australie. (I. P. S.)

Direction - Administration - Rédaction

30, rue Saint-Lazare, PARIS (IX^e)

Téléph. : Trinité 72-96. — Compte Chèques Postaux 1475-65

ABONNEMENTS, remboursés en grande partie par de superbes primes

FRANCE...	Un an (avec primes) ...	50 fr.
	Un an (sans primes) ...	37 fr.
	Six mois ...	26 fr.
ÉTRANGER...	Un an ...	65 fr.
	Six mois ...	33 fr.

Se renseigner à la poste pour les pays étrangers n'acceptant pas le tarif réduit pour les journaux.
Dans ce cas, le prix de l'abonnement subit une majoration de 15 fr. pour un an et 7 fr. 50 pour 6 mois en raison des frais d'affranchissement supplémentaires.

Quelques dessous de l'Espionnage International

Après l'affaire Serge de Lenz.

QUAND il eut dérobé le coffre-fort de M. de Guise-Hitte, Serge de Lenz le chargea lui-même sur une voiture à bras, s'attela dans les brancards et traversa toute la ville jusqu'à la gare. A Paris, il fit ouvrir le coffre par un serrurier qu'il alla quêmander et qu'il amena à l'hôtel même où il était descendu sous son nom. A Bruxelles, Serge de Lenz se rendit à notre ambassade. Répandu dans les boîtes de nuit, il fut reconnu et dénoncé par un maître d'hôtel et arrêté.

Quelle maladresse aussi, de sa part, d'aller en Belgique ! Quelle maladresse encore plus grande de l'y avoir envoyé ! Et quelle formidable maladresse sans doute d'avoir eu confiance en lui ! Comme si l'âme des malfaiteurs n'était pas fabriquée en série. Ils ont tous cette forfanterie d'étaler dès qu'ils sont au service de l'autorité.

Serge de Lenz a été victime de sa légende. La victime ? On ne saurait l'assurer.

Dès son arrestation à Bruxelles, un commissaire de police français a été le trouver et, avec lui, dans sa cellule, eut une conversation dont on devine l'intérêt sans avoir évidemment pu en surprendre les termes.

Nous avons ici même conté en son temps cette aventure. Nous avions prédit qu'elle s'achèverait dans une maison de santé. Cette connaissance de l'avenir a sans doute son mérite. Reconnaissons modestement cependant qu'elle n'était due qu'à la connaissance du présent. Mais notre prévision est bien réalisée. Serge de Lenz est reconnu irresponsable. Pour comble de sûreté, M. de Guise-Hitte a retiré sa plainte.

Victime, Serge de Lenz ? Entrera-t-il dans un asile pour que soit étouffée l'affaire, sinon l'homme ? Ou bien n'encourera-t-il qu'une formalité après quoi il sera rendu à la liberté ? Hypothèses possibles, avec plus de vraisemblance cependant pour la première.

La réalité qui demeure est que cette affaire est singulière et qu'on peut la considérer comme un incident où se trouve mêlé quelque peu de la politique anglaise.

Pourquoi fallait-il connaître le contenu de la cassette de M. Guise-Hitte ? Quels papiers renfermait-elle ? C'est le secret de l'Intelligence Service.

Après l'affaire Frogé.

Le capitaine Frogé, adjoint à l'Intendance et placé sous un régime inexplicable au camp de Valdahon, continue à vivre son obscure affaire. Inculpé sans

l'être il reste soupçonné. Pourquoi ? Parce que les sources d'informations recueillies contre lui ne peuvent pas être dévoilées. Parce que, si elles l'étaient, peut-être encore ne prouveraient-elles rien.

On n'a pas surpris de lettres compromettantes du capitaine Frogé partant de chez nous pour aller en pays étranger. On n'a pas surpris de lettres étrangères parvenant au capitaine Frogé. On a été informé que des lettres du capitaine Frogé étaient parvenues en pays étranger.

Mais cette information est-elle exacte en soi ? Elle émane d'agents soigneusement placés au lieu de la réception des lettres. Ces agents ne peuvent être « brûlés ». En outre, ils n'offrent point toute sécurité morale. Autour de cette incertaine révélation, il faut recueillir des renseignements corroborateurs. Cela, c'est l'instruction de l'affaire.

Après l'affaire Stewart.

Une décision de justice anglaise a-t-elle réellement éclairci le cas du lieutenant Stewart ? Lui aussi a été accusé d'avoir envoyé des missives à l'étranger. Lui aussi a été signalé par des « agents de réception », c'est-à-dire excellemment placés aux lieux où peuvent parvenir les missives trahissantes.

Là non plus, les agents ne peuvent être dénoncés. Là aussi, leur parole peut ne pas offrir une certitude nécessaire.

L'identité entre les deux affaires du capitaine Frogé et du lieutenant Stewart est uniquement dans la technique, dans son mécanisme du service d'espionnage, sans qu'on puisse établir une assimilation entre les deux hommes eux-mêmes.

L'« Intelligence Service », organisme modèle.

Le modèle du service d'informations nationales ou politiques aux fins de la sûreté de l'Etat est l'Intelligence Service. Elle tire son importance de ce qu'elle est répandue dans le monde entier et de ce qu'elle dispose de capitaux considérables et d'hommes éminents.

Là, aucun discrédit d'aucune sorte pour ceux qui appartiennent, sujets anglais, à cette administration anglaise.

L'Intelligence Service a des agents dans toutes les villes. Elle a une administration puissante et, au-dessus de tout, une discipline de fer, servie par des âmes rigides et des consciences intransigeantes.

Elle est le modèle de toutes les organisations similaires des autres nations qui se

bornent seulement à l'imiter sans parvenir toujours à lui ressembler.

Services d'espionnage et de contre-espionnage.

La plus belle enquête à faire — et il n'est point de reporter qu'elle n'ait tenté — c'est ce sujet passionnant et passionné : l'espionnage. Sujet impossible !

La police vous mettra facilement entre les mains d'un indicateur et vous pénétrerez tous les milieux. Nulle autorité ne vous confiera à un espion. La plus élémentaire réserve nationale vous interdit de révéler ce que, vous-même, vous auriez pu surprendre.

Sous le bénéfice de ces simples considérations, cet officier éminent et courageux qui est placé par devoir d'abord, par goût ensuite, dans un bureau spécialisé me dit ceci avec un fin sourire :

— Dans tous les pays du monde, c'est le même principe. Il y a un service d'espionnage. Celui-ci se divise en deux parties. Premièrement, service d'espionnage ; deuxièmement, service de contre-espionnage. Officiellement, on n'avoue jamais que la deuxième partie.

Nul ne ressemble moins à un policier que cet officier dont la moustache grisonnante s'effile sur un visage à la fois familier et distingué.

— Notre mission, m'expose-t-il, est double : surprendre les secrets de l'étranger ; empêcher l'étranger de surprendre les nôtres.

— Mais le moyen ?
— C'est tout ce que je peux vous dire. Vous savez de l'espionnage tout ce que vous devez en savoir.

Je suis un peu dépité. Mais mon interlocuteur ajoute :

— Je puis vous dire comment agissent les autres.
Il s'agit donc des autres nations, ou du moins — correctif nécessaire — de certaines autres nations. Je n'ai pas le droit, on le comprendra, de dire lesquelles.

Comment surprend-ton les secrets d'un autre pays ? A supposer que ces secrets résident en pièces ou en armes ? De deux façons : en les achetant ou en les volant. Il n'y a pas d'autre mot.

Secrets vendus. Secrets volés.

Un jour, un étranger, sujet d'une puissance voisine, vient faire à une ambassade une proposition. Il s'agit de livrer le secret d'une mitrailleuse. Cette arme est mue uniquement par la force d'expansion de la balle. Il paraît donc impossible d'en faire la manœuvre d'instruction par un tir à blanc. Quel dispositif permet cette manœuvre ? C'est ce que ce sujet vient livrer.

— Par lettre, sans doute ?
— Non point. Ouvertement. Des papiers parfaitement réguliers à la main et livrant son identité. Son passeport était en règle.
— Le pays sollicité a acheté la pièce ?
— Oui. Il a été la chercher et l'a payée dans un pays neutre.
— Secret important, certainement ?
— Absolument insignifiant. Cet appareil, le pays sollicité le connaissait et le possédait depuis près de dix ans.

— Alors ?...
— Alors, le plus intéressant, ce n'était pas d'avoir la pièce, mais de connaître l'homme qui la livrait, un agent d'espionnage à qui son pays avait donné cette pièce pour mettre en confiance la nation adverse. La nation adverse ne s'y est pas laissée prendre et a connu un espion de plus. Tout cela, vous le voyez, est assez compliqué.

Ceci est une histoire d'achat. Voyons maintenant une histoire de vol de documents.

— L'an dernier, un coffre d'ambassade a été cambriolé. Une pièce importante a disparu. On a raconté un peu partout l'histoire de ce cambrioleur émérite — plus émérite encore que Serge de Lenz — qui avait pu forcer la serrure et subtiliser la pièce.

« Cette histoire célèbre est absolument fautive. Le cambriolage avait été simulé. Parce qu'il ne fallait pas laisser connaître que la pièce avait été livrée par un employé même de l'ambassade. »

Les agents « de réception ».

Il y a mille façons de surprendre les secrets. Il y en a mille d'empêcher la surprise des nôtres. Cependant, il y a une précaution essentielle qui est observée par tous les services d'espionnage international ; c'est d'entretenir dans les ambassades, dans les ministères enfin, et surtout dans les services d'espionnage des autres pays, des agents dévoués qui doivent se trouver placés au point d'arrivée de la correspondance et de toutes les propositions de trahison.

Ces agents sont de deux sortes : ou bien ce sont des agents de l'espionnage ennemi spécialement achetés, ou bien des agents que la nation observatrice détache elle-même auprès des agents ennemis.



Serge de Lenz a-t-il été la victime de sa légende ? (H. M.)

C'est un fonctionnaire qui a quitté les services de sûreté qui m'a fait cette demi-confiance, demi-confiance parce qu'elle n'est pas absolument ignorée d'une partie des services. Elle n'en est pas moins intéressante.

— Il y avait dans un organisme de sûreté qui s'occupe chez nous du contre-espionnage un personnage qui était spécialement chargé d'entretenir et de monter les pendules. Toutes les semaines, en dehors des heures de travail, il avait libre accès dans tous les bureaux. C'était un agent étranger. Il fouillait dans les tiroirs et détroussait les corbeilles à papier.

— Et on ne le savait pas ?
— On le savait parfaitement.
— Et on ne l'arrêtait pas ?
— Pas de danger ! On bourrait les tiroirs de faux documents et les corbeilles à papiers s'emplissaient de fallacieux brouillons de lettres apocryphes. Ce que le bonhomme a pu envoyer de faux documents à son pays, c'est à n'y pas croire ! Ah ! il nous a rendu bien service !
Et mon interlocuteur de rire.

Il existe dans tous les pays étrangers un service « de réception », c'est celui dont nous parlions tout à l'heure. Ces « récepteurs » sont envoyés par les nations enquêteuses. Il s'agit de trouver le moyen de « chiper » — il n'y a pas d'autres mots — la correspondance, de la photographier et d'envoyer les photographies à la sûreté d'origine en laissant les lettres interceptées suivre leur cours.

Les agents qui font ce métier difficile sont tenus d'apporter « des résultats ». Faute de résultats, pas de subsides. Alors, quelquefois, on peut douter de l'authenticité des lettres communiquées. De là les difficultés d'une affaire Stewart ou d'une affaire Frogé. De là aussi cette déposition qui n'a pas été révélée — ou si peu — d'un agent d'espionnage devant le conseil de guerre de Rennes, lors de l'affaire Dreyfus. Ce fut pourtant cette déposition qui motiva la condamnation de l'innocent.

La déposition était fautive. On n'en a jamais reparlé.

Qu'est-ce qu'un espion ?

Qu'est-ce qu'un agent d'espionnage ? C'est un homme qui remplit un métier. Singulier métier. Pour bien comprendre, il faut voir ceux qui l'exercent.

Les espions appartiennent à des nationalités diverses, presque jamais à celle de la nation qui les emploie. Souvent, ils servent plusieurs nations à la fois. Plus souvent encore, ils servent une nation d'abord, une autre ensuite. Nous avons avec nous des agents qui ont travaillé contre nous et qui retravailleront contre nous à une prochaine occasion. Ils louent leurs services. Ils cherchent une place. Comme des employés sans travail, ils changent de maison.

Pour éviter toute indiscretion, les agents sont désignés par un numéro. Ceci dans tous les services d'espionnage du monde, bien entendu. Un exemple, mais cet exemple est réel : voici celui que nous appellerons — chiffre supposé bien entendu — numéro 318. En vérité, c'est un petit homme court et carré à la moustache rousse retroussée et aux yeux bleus et froids. Un rien d'étrange, quelque chose d'équivoque. Il est Roumain. Du moins le croit-on. Il nous a trahi. Il nous a servi. Comment avoir confiance en un tel homme ? Celui à qui je parle ainsi rit de ma naïveté.

— Confiance ? Pourquoi pas ? Cet homme, du temps où il nous a servi, nous a livré une des pièces les plus importantes qui avaient été détournées de chez nous, qu'il a pu intercepter et nous rapporter.

J'ai pensé, depuis, que Serge Lucco, qui avait rendu à nos services de sûreté un plan et un rapport ultra-secret sur notre aviation de chasse, en dépit de son immoralité, avait été un moment utile à son pays.

Comment devient-on espion ? Comment entre-t-on dans cette phalange mystérieuse ?



Une décision de justice anglaise a-t-elle réellement éclairci le cas du lieutenant Stewart ? L'officier est représenté ici (au milieu), pendant une suspension de séance, avec son avocat M^r Norman Parkes (à gauche). (W. W.)

De la façon la plus simple du monde. Le difficile n'est pas d'être accueilli, c'est de réussir. Tous les jours, les services de sûreté reçoivent des offres de renseignements. L'homme est convoqué et il se présente.

— Que voulez-vous ? Que savez-vous ? Qu'apportez-vous ?

On ne demande jamais : qui êtes-vous ? Qu'il apporte d'abord. On verra. Après l'homme — quelquefois c'est une femme — est suivi ou serré de près.

— Pourquoi, puisqu'il a rendu service ? Le fonctionnaire en service qui veut bien me répondre ici ne peut et ne veut évoquer que des généralités. Il sourit de ma candeur. Mais il me renseigne.

— C'est le truc, le truc classique pour mettre une nation en confiance : lui envoyer un homme d'une autre nation qui livre un renseignement ou un document. Renseignements et documents faits pour aller, pour amorcer notre service. Il y a neuf chances sur dix pour que ce soit un espion lancé contre nous qui apporte le document.

— Le document est faux, bien entendu ? — Eh non ! il est parfaitement exact. Seulement, il a plus ou moins d'intérêt. Axiome : A l'intérêt du document livré, on peut mesurer l'importance de l'espion lancé contre nous.

— Que sont ces espions ? D'où viennent-ils ? Que font-ils dans la vie ?

— Il y a d'anciens officiers d'armées ennemies ou étrangères cassés comme indignes de leur grade, mais aptes à savoir, à comprendre les choses.

Quelques espions.

Un officier autrichien s'est présenté à une ambassade amie. Ses pièces étaient certaines. Son histoire scandaleuse avait fait du bruit. Pendant deux ans, il a livré des documents intéressants à la nation amie. Il a fait des missions pour elle. Il l'avait servie avec une conscience surprenante chez un traître. Un jour il a disparu. Ce traître était un faux traître. Son indignité avait été supposée. C'était un bon officier autrichien qui n'avait pas cessé de servir l'Autriche et qui livrait des documents intéressants pour s'emparer dans la nation qu'il était censé servir de pièces plus importantes encore et plus secrètes. Il avait, comme on dit en argot de ce milieu, « pris un parapluie ».

Une jolie femme, Balte par sa mère, dont le mari fut Anglais, qui parle couramment deux langues, est arrivée ruinée, n'ayant conservé qu'un ou deux bijoux. Elle a ouvert un salon. Elle a reçu des aviateurs, beaucoup d'aviateurs. On parlait librement devant elle.

— Quel danger ! quelle imprudence ! — Aucune imprudence. Aucun danger. Elle était chargée de nous signaler les indiscrets — car aucun autre soupçon ne pourrait effleurer nos héros de l'air.

D'ailleurs, elle ne put dénoncer aucune indiscretion. Au moins servit-elle à nous rassurer. Elle ne le put qu'en accordant des faveurs d'ailleurs précieuses et délicates à une demi-douzaine d'hommes volants des plus distingués.

Les femmes réussissent très bien dans cette carrière. La « belle espionne » n'est pas que le titre d'un roman.

Cette étudiante en médecine a dans les veines du sang hindou. A part cela, il est à peu près impossible de déterminer sa nationalité. Elle met des annonces dans les journaux pour se faire des relations faciles. Quand la relation est un officier, un homme bien placé, elle s'y attache, elle s'y cramponne.

— Et on le sait ? et on la laisse faire ?

— Oui. Parce qu'on lui a envoyé un amant de choix qui est un faux officier et un véritable espion. Il nous a apporté des renseignements surprenants. Et il a dû passer de bien belles heures. L'étudiante a filé, la veille d'être arrêtée... avec l'agent d'ailleurs.

La « Bourse » de l'espionnage.

A un commissaire de sûreté générale je disais un jour :

— La vie d'espion doit être effroyable, toujours se cacher, se dissimuler, frémir au moindre bruit...

— Où prenez-vous cela ? On sait parfaitement où ces gens se réunissent. Tenez, à Toul, c'est à un petit café où ils sont facilement reconnaissables, c'est leur Bourse.

— Et vous ne faites pas un « saute-dessus » ?

— Mais non. Nous y envoyons d'autres agents. C'est le seul lieu où nous puissions les repérer, les retrouver et les reconnaître.

Quand je vous dis que tout cela est bien compliqué ! Compliqué à ce point que non seulement l'agent double dont on parle tant est réel, mais encore il est reconnu, toléré, quelquefois encouragé. Il faut poser ce principe qu'un espion n'a pas la nationalité des pays pour qui ou contre qui il travaille. C'est un mercenaire, un spécialiste, alors il est avec l'un, avec l'autre. Il fait du trafic, un peu comme un homme de finance qui échange des titres pour d'autres titres. C'est pourquoi le mot de Bourse employé plus haut a une signification très exacte.

De plus en plus compliqué, n'est-ce pas ?

Récompenses et châtements d'espions.

— Il doit y avoir des sanctions ? des sanctions terribles contre les espions ?

— Des récompenses aussi. Les nations n'ont pas toutes les puissants moyens de l'Intelligence Service. Quand il faut récompenser un agent, on ne peut pas toujours lui donner le paquet de billets qu'il mériterait. Alors, on lui livre un secret, un secret auquel on ne tient plus, un secret de fabrication, par exemple, qui doit être remplacé par un autre. A lui de se débrouiller pour vendre au mieux cette marchandise d'échange.

* Tenez, au moment où les Marocains étaient armés en secret contre nous, des agents ont pu faire d'excellentes affaires, en faisant croire à des livraisons fallacieuses de fusils. Les acheteurs, naturellement, n'avaient pas le droit de se plaindre.

Et je pense que c'est sans doute ce qui a permis à Serge Lucco — encore lui ! — de tenter de faire croire à son innocence dans une affaire de fusils qu'il prétendait pouvoir livrer.

Malheureusement, ses acheteurs destinaient leurs armes à l'armée serbe, fort régulièrement. Alors, ils ont porté plainte. Mais Serge Lucco avait tenté de profiter de l'équivoque pour obtenir sa révision. D'ailleurs, c'est là aussi une histoire bien obscure...

Après les récompenses, les sanctions. Brûler un agent auprès de sa propre nation est un moyen très peu usité, quoi qu'on croie. Il enlèverait toute confiance dans le pays qui agirait avec cette imprudence.

Le plus souvent, l'espion a un passé, un passé non liquidé. Une peine de prison pèse sur lui. Il l'accomplira le jour où il servira mal, ou quand il cessera de servir.

Lucien M... avait rendu d'éminents services. Il avait sauvé le plan de mobilisation d'un réseau de chemins de fer.

Il avait surpris la liste des habitants de l'Est suspects d'espionnage. Il voulait monnayer cette liste. Il devenait dangereux. Le commissaire de police Lemée découvrit que Lucien M... avait accompli auprès de Français habitant l'Allemagne une escroquerie. Lucien M... fut arrêté, condamné à cinq ans de prison.

Mais il ne les fit pas. Il entra « dans le service ».

— Les espions ainsi surpris n'ont qu'à se réfugier à l'étranger, dans le pays qu'ils servent contre nous.

— Impossible ! L'extradition n'existe pas en matière d'espionnage mais elle existe en matière d'escroquerie.

Il est toujours facile à une police bien faite de « tenir » ses agents d'information. C'est ceux qu'elle peut tenir le plus sûrement qu'elle choisit le plus facilement.

Il y aurait mille histoires à conter. Elle doivent demeurer secrètes. Si l'on pouvait les surprendre, on ne devrait pas les révéler. Le plus extraordinaire des romans a été vécu et ne peut pas être écrit.

Mais nous voilà bien loin de l'affaire Serge de Lenz. Si loin ?... En êtes-vous bien sûr ?

X. X. X.

On accuse, on plaide, on juge...

Deux protecteurs et une protégée.

Jeanne Leroy fut jadis pensionnaire d'une accueillante « maison » du Nord qu'elle abandonna pour venir à Paris, où elle prit le nom plus pompeux de Janine Dinard — pourquoi cette personne de petite vertu choisit-elle ce nom de plage bretonne ? Mystère. Quoi qu'il en soit, malgré ce pseudonyme pompeux, elle ne fit pas fortune.

Que devenir ? retourner « en maison » ? Jamais, elle aimait le grand air, surtout le soir quand, sous l'averse verticale et laiteuse de la lumière lunaire, à l'heure où les promeneurs deviennent rares, on peut doucement, avec un sourire, appeler le passant, hélas, trop souvent récalcitrant, au gré de Jeanne devenue Janine, qui, néanmoins, continuait avec courage à arpenter l'asphalte boulevard de la Villette, de dix heures à minuit... ponctuellement... comme une honnête ouvrière qui va à l'atelier.

Un soir, dans un bar voisin du canal Saint-Martin, avant de se rendre au « travail », elle exhalait sa rancœur ; assise sur une banquette défoncée en cuir rouge aux longues entailles, tout en sirotant, pour se donner du cœur à l'ouvrage, diverses liqueurs venues des fioles de toutes couleurs placées sur les étagères du bar, « la demoiselle de perdition » murmurait : — Que faire ? je suis courageuse, mais j'ai beau travailler je suis toujours « refaite »... tenez, l'autre soir, je trouve un type très bien, l'air « rupin » : C'est cinquante francs que je lui dis... Bon ! qu'il me dit... A la fin... il me donna dix francs. ah ! malheur ?...

Une camarade émit son avis : — Tu ne réussis pas parce que tu n'as pas d'homme.

— Pas d'homme, répéta Jeanne ingénue, je n'en ai pas un... j'en ai cinquante ! L'autre expliqua que si son amie avait en effet des hommes payants, il lui manquait un homme... payé !

— Un protecteur, quoi ! et un costaud ! — Oui, fit la demoiselle Dinard rêveuse, j'y avais déjà songé !

Et après un dernier verre de « fine », elle partit vers le bitume quotidien et nocturne, en pensant toujours à l'amicale suggestion :

— C'est vrai, murmurait-elle, il me faudrait un homme... un homme à moi : mon homme !

O réminiscence d'une rengaine de Mistinguett !... quelques jours après, Jeanne avait non pas son homme, mais... ses hommes, c'est-à-dire qu'elle découvrit deux protecteurs, imaginant sans doute qu'en la matière, abondance de biens ne nuit pas : ces « messieurs », bien entendu, s'ignoraient, l'un était Joseph Tardy, dit

« Jo, beau gosse », un grand garçon maigre et dégingandé, aux mouvements disloqués, aux yeux inquiétants, toujours vêtu d'un costume vert... symbole de sa profession sans doute.

Il avait fait la connaissance de la dénommée Dinard au petit bar qu'ils honoraient tous deux de leur clientèle et, en termes galants, ne lui avait pas celé son admiration :

— T'es bath, avait-il dit, je coucherais bien avec toi et je me contenterais de vingt-cinq francs chaque soir : ça va ?

— Ça va ! répliqua Jeanne, laconique et consentante.

Le second protecteur, Robert Leris, alias « Bob le Sourd » — parce qu'un peu dur d'oreille — avait une amie de cœur qui l'abandonna, ladite amie voisine de chambre de Janine Dinard avait chargé celle-ci de consoler l'homme de sa défection ; Janine, bonne âme, avait consenti, et comme « Bob le sourd » est joli garçon et distingué — autant qu'un artiste de cinéma, avait soupigné la femme admirative — elle avait accepté auprès de lui la place laissée vacante par la fugitive ; de sorte qu'après avoir reçu les hommages tarifés de compagnons de rencontre, elle remettait honnêtement vingt-cinq francs à Joseph et vingt-cinq à Robert. M^{lle} Dinard était heureuse à présent, son âme puérole n'était plus incomprise : elle avait deux soutiens qui, évidemment, la soutenaient parfois un peu rudement d'une gifle bien appliquée ou d'un coup de poing solide, lorsque la recette semblait insuffisante à l'un de ces messieurs.

Mais la demoiselle au nom de plage bretonne devait connaître le vieux dicton « qui aime bien châtie bien » et elle pardonnait de grand cœur les arguments frappants de « Jo beau gosse » et de « Bob le Sourd » ; le trio vivait donc en fort bons termes, puisque deux de ses membres s'ignoraient... Jeanne avait sa chambre personnelle et, chaque soir, elle rendait visite à l'un et à l'autre de ses protecteurs pour leur remettre le viatique quotidien lorsque, brusquement, « Jo » fut pris de soupçons : il suivit la femme durant un « travail », la vit se promener à pas comptés, entrer deux fois à l'hôtel, puis se diriger vers un bar où elle s'assit avec un jeune homme qui, aux yeux de « beau gosse », n'avait rien de séduisant, mais l'expérience de celui-ci était assez grande pour lui permettre de savoir qu'il n'est pas besoin d'être Adonis pour plaire.

Quoi qu'il en soit, quand il eut vu Jeanne d'abord planter sur la bouche de l'homme un sonore baiser, puis lui glisser dans la main quelque chose... qui ne pouvait être que des francs papier, il rougit, pâlit, verdit, « vit rouge », et, quittant son observatoire derrière la vitre du bar, se précipita dans la boutique, poings levés. « Bob le Sourd » riposta, Jeanne, voyant ses deux protecteurs aux prises, hurla et tenta, mais en vain, de les séparer : de sévères épithètes furent échangées, ces messieurs se gratifiant mutuellement d'un nom de poisson.

L'histoire eut dernièrement son épilogue devant la XIV^e Chambre correctionnelle, où les deux individus étaient poursuivis pour coups, blessures et vagabondage spécial ; tous deux d'ailleurs reconnaissaient le premier délit, mais non le second : Joseph Tardy et Robert Leris déclarèrent qu'ils étaient des amants épris et jaloux — chacun d'eux ignorant l'existence de l'autre, — mais non des souteneurs.

— Je ne mange pas de ce pain-là, moi, dit noblement « Jo beau gosse », d'ailleurs j'ai un métier : je suis chauffeur de taxi ! — Quand ? interrogea, impitoyable, le président. Le prévenu se gratta la tête. De toute évidence, s'il avait tenu un volant — ce qui ne paraît pas bien sûr — le souvenir en était si lointain qu'il était effacé de sa mémoire.

« Jo » préféra reprendre son thème favori : — Je croyais être le seul ami de M^{lle} Dinard quand je l'ai vue embrasser ce personnage !

Et son doigt dédaigneux désigna à son côté « Bob », que sa surdité semblait placer dans une tour d'ivoire et qui n'offrait au tribunal qu'un visage incompréhensif : — Or donc, reprit Jo, quand j'ai vu ce baiser à un autre...

Pourtant, interrompit le président, elle donne beaucoup de baisers à beaucoup d'autres !

Le prévenu eut un geste pudique : il ne connaît pas la vie privée de Jeanne et la croyait sage ; malheureusement pour le « beau gosse », il a été vu par les inspecteurs recevant de l'argent de la femme ; quant au sourd, il a été déjà poursuivi pour le même délit de vagabondage spécial : tous deux peuvent difficilement nier qu'ils se sont battus — non pour les beaux yeux de leur commune protégée — mais pour son porte-monnaie trop « partageux » à leur gré.

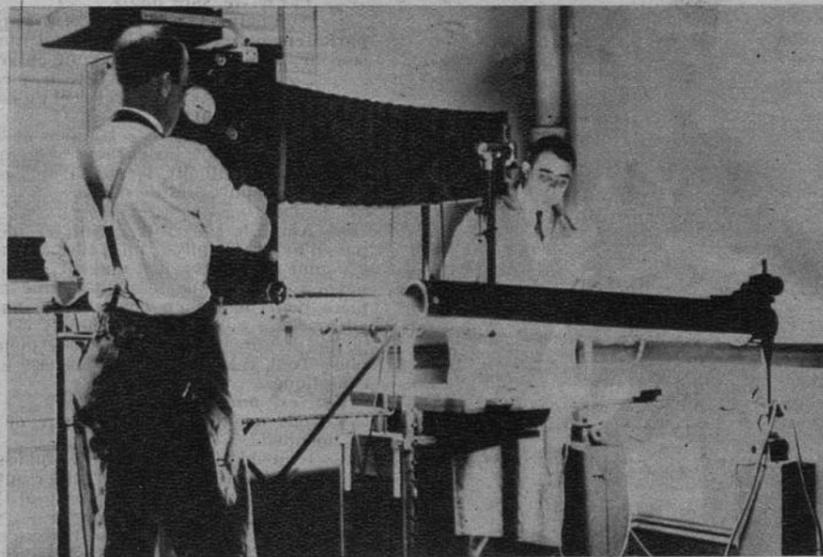
M^{lle} Dinard, pourtant appelée à titre de témoin, ne vint pas, ce qui n'empêcha pas « Jo beau gosse » et « Bob le Sourd » d'être condamnés à dix mois de prison chacun.

— Malheur, souffla Joseph, dix mois pour une « poule ».

O la reconnaissance des hommes !

SYLVIA RISSER.

Laboratoires de Police



On sait dans quelles conditions plutôt précaires, dans des laboratoires de fortune, travaillent la plupart de nos services d'identification criminelle. On ne sait en conséquence ce que l'on doit le plus admirer : la patience et la ténacité de ceux qui, sans se rebuter, poursuivent leur tâche ingrate, ou les magnifiques résultats qu'obtient malgré tout notre police, considérée comme la meilleure du monde.

En Amérique, on ne néglige rien pour lutter contre la vague de criminalité qui déferle, en même temps que le nombre des chômeurs augmente de jour en jour et que la misère gronde, menaçante, jusqu'aux marches de la coupole de Washington. On dispose de capitaux importants et d'un personnel entraîné et nombreux (ce qui n'est pas le cas chez nous). Ainsi a-t-on pu construire, agencer et installer des laboratoires qui peuvent certainement compter parmi les merveilles du genre.

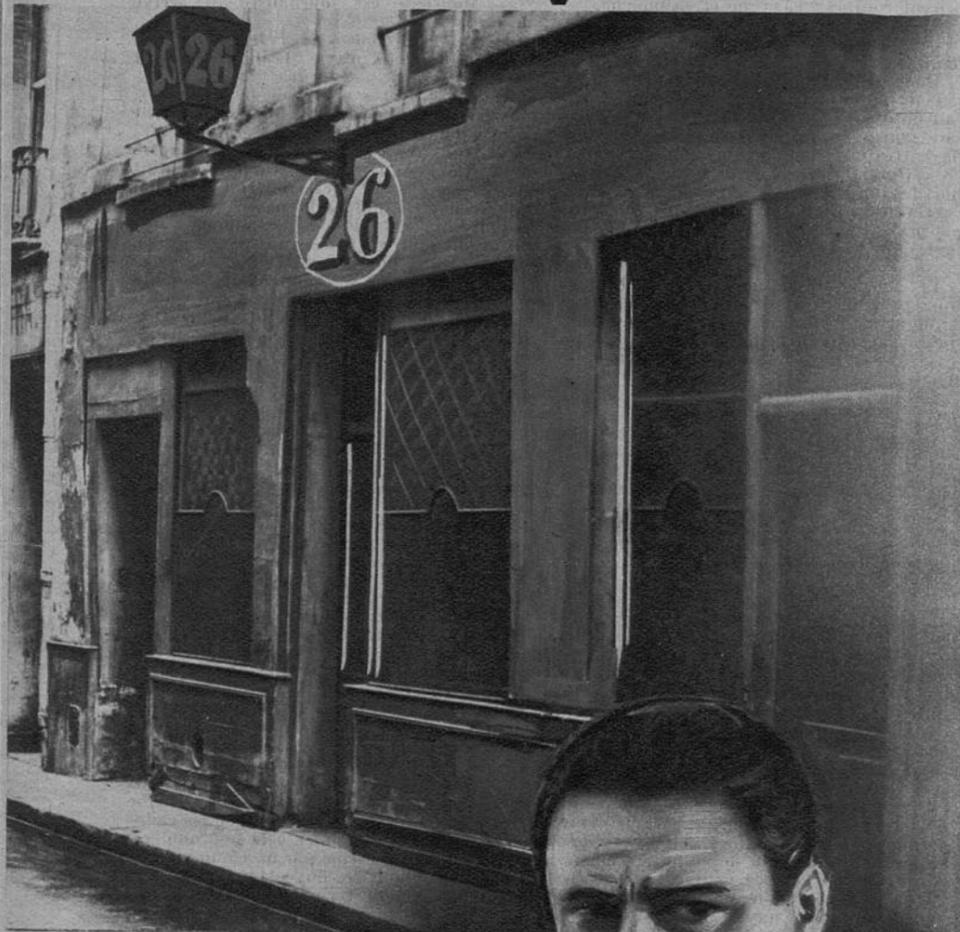
Notre photo représente la chambre noire d'un studio de police, aux services d'identité

généraux de New-York. Les clichés des criminels pris à l'anthropométrie y sont directement reproduits et agrandis, et tirés en autant d'exemplaires qu'on le désire. Quand il s'agit de condamnés qui se sont évadés, cela permet d'envoyer rapidement dans tous les États un signalement complet et une épreuve photographique nette, grandeur nature, de l'homme en fuite. Grâce à ce système, on estime que sept sur dix des détenus qui parviennent à « jouer la fille de l'air » retombent entre les mains de la police.

La téléphotographie, dans ce cas, rend aussi d'inappréciables services, et l'on en fait de plus en plus usage.

Quand on compare ces installations si modernes avec celles dont disposent, sous les combles, nos malheureux criminalistes, on ne peut que souhaiter l'adoption chez nous de semblables méthodes. Ce n'est jamais perdre son temps ou son argent que d'armer les services qui ont pour mission de veiller sur nous.

GASTON VRAI "MAC"



Le métier de patron de maison est difficile à exercer. Le patron est le maître et doit faire respecter la discipline en donnant l'exemple.

XIII

La Ruine.

APRÈS ces digressions, fort utiles pour la compréhension du « milieu », Gaston reprit son récit :

— A peine remis en liberté, dit-il, je me hâtai de retourner à Caracas et, courant Calla Cristobal Colon, je demandai à voir Suzy. J'avais pris une grande résolution :

« — Écoute, dis-je à celle qui était devenue régulière. Écoute bien et dis-toi que je ne bluffe pas. Combien de temps te faut-il pour gagner trois cent mille francs ? »

« Elle réfléchit un instant et me répondit :

« — Huit ou dix mois. »

« — Bon. Eh bien, mets-toi sérieusement au travail. Envoie-moi tous les mois le plus d'argent que tu pourras, et tiens un compte de cet argent. Dès que tu m'auras envoyé trois cent mille francs, plaque tout, reprends le bateau et viens me rejoindre. »

« Je lui montrai mon portefeuille bourré :

« — Tu vois, je travaille aussi. Avec ce que nous aurons mis de côté — et il faut le demi-million — nous prendrons une petite « maison », tous les deux, dans une ville de province. »

Suzy, d'un seul coup, rougit et se mit à balbutier.

« — C'est vrai, ce que tu dis là ? »

« — Je t'en donne ma parole d'homme. »

« Alors, dans un élan fou, ma femme se jeta à mon cou, et longtemps nous restâmes enlacés. Quelques heures plus tard, j'arrivais à la Guayra et, en toute hâte, m'embarquai. Et, quand les côtes dentelées du Venezuela disparurent au loin, je songai, accoudé à la rambarde, à la résolution que j'avais prise à Caracas... »

« Oui, j'étais décidé à marcher droit. Possesseur de près de cent cinquante mille francs, sachant que tous les mois Suzy m'enverrait vingt-cinq ou trente « sacs », j'étais fermement résolu à prendre aussitôt que possible une maison et à travailler honnêtement avec l'aide de ma « régulière »,

« Las de faire le « mac » et le trafiquant, je n'aspirais plus qu'à devenir un paisible « tôlier ».

« Ce jour arriva enfin. »

« Onze mois après mon départ du Venezuela, j'achetai, pour six cent mille francs, une demi-part dans une maison de Bordeaux. Suzy, heureuse, était à mes côtés. »

« Lorsque j'eus versé le prix de ma part, il me restait en banque la somme de quatre mille francs. Mais que m'importait ? Je pensais que mon compte gonflerait tout seul et que je ne tarderais pas à le voir ramené à des proportions satisfaisantes. »

« Hélas ! je comptais sans les ennuis du métier ! Je devais rapidement en être la victime. »

« Le métier de patron de « maison » a donc de si terribles ennuis ? »

« — Je pense bien. Pires que celui de « mac ». On a beaucoup parlé des maisons et de leur personnel féminin, mais nul n'a songé, jusqu'ici, à s'intéresser à la personnalité équivoque de l'homme qui, tout en n'étant pas admis légalement à la qualité de tenancier, n'en est pas moins l'âme de l'établissement. »

« Les ennuis du métier de « tôlier » sont multiples. Il est le maître et doit faire respecter la discipline en donnant l'exemple, non pas à la manière d'une brute, mais bien plutôt à la manière d'un dresseur qui connaît ses fauves à fond, qui sait être exigeant ou indulgent avec opportunité. »

« Il doit s'occuper de tout, sans arrêt, sans relâche, du 1^{er} janvier à la Saint-Sylvestre. Levé à dix heures du matin quand il s'est couché à quatre, cinq ou six heures, il doit avoir l'œil à tout, veiller au nettoyage, à l'entretien des chambres, au remplacement du matériel, aux livres de comptes, à la cave, au garde-manger ; il doit surveiller l'achat et la rentrée des fournitures, depuis le charbon jusqu'à la pomade à ongles qu'il fournit aux femmes, car un bon patron doit prendre sa commission sur tout ce qui entre chez lui. Il doit aussi veiller à ce que personne ne le vole et faire attention au coulage... Et tout cela dans une atmosphère singulièrement énervante, parmi des femmes ombageuses, au verbe vif, à la colère prompte. Et je ne parle pas des hommes de ces femmes, qui, par leur nature même, sont le cauchemar du patron. »

« Ah ! bien entendu, une maison bien tenue fait de l'argent. Mais ce commerce spécial, pour lequel les autres commerces ne font pas de crédit (j'ai payé mon piano mécanique, modèle américain, trente mille francs, rubis sur l'ongle, alors que le même piano, vendu à une grande brasserie, a été payé en douze mensualités !), ce commerce spécial, dis-je, peut essayer un coup dur d'un jour à l'autre, suivant la fantaisie, le bon plaisir ou les exigences des autorités. »

« Si étrange que le fait puisse paraître, une maison dans laquelle le patron a mis un demi-million, ou plus, le premier janvier, peut être fermée le cinq du même mois, sans rémission et sans recours ! »

« N'oubliez pas que nous ne sommes que tolérés, et rien de plus. »

Gaston poussa un profond soupir.

« Les exemples ne sont pas rares de maisons qui n'ont pas duré. J'en connais

une, à Nancy, qui a été fermée, sans motif sérieux, après vingt-cinq jours d'exploitation. Quant à la mienne... »

« Elle n'a pas vécu longtemps ? »

« — Trois mois et demi. Et, comme j'avais mis là-dedans tout mon argent, je me suis vu ruiné d'un seul coup. »

« J'ai dit qu'il y avait d'autres chemins que celui de Buenos-Ayres, et j'ai montré celui de Caracas et celui de Saïgon, que je connais tous deux fort bien. Au lieu de vouloir me retirer des affaires actives, j'aurais certes mieux fait de continuer à expédier des colis sur les autres chemins de traite, en Egypte par exemple, où le débarquement est en apparence très difficile — faux tickets de visiteur, passage clandestin dans les docks ou contrat de travail avec argent du voyage de retour déposé dès le débarquement —, mais où le « business » se donne libre cours dans les boîtes de nuit, dans les dancings et dans les cases réglementées. J'aurais pu expédier des « colis » du côté de la Syrie, où le commerce des femmes a des allures clandestines — du moins quand il s'agit de Françaises — et où les bénéfices rendent en conséquence. J'aurais pu en expédier à Shanghai, à Sydney, à Colombo ; il n'en manque pas qui ont gagné leur demi-million net en un an, dans ces coins-là. Et j'aurais peut-être fini par amasser quelques unités, comme disent les financiers... »

« Pourquoi ai-je tenté de suivre la voie droite ? La destinée sans doute... »

« — Et ce sont vos anciens confrères qui vous ont empêché de continuer le commerce ? »

« — Parfaitement. »

« J'ai dit que le « mac » était le cauchemar du « tôlier ». Et je n'exagère rien. Dès le début, les hommes de ces dames m'empêchèrent de profiter du peu de sommeil dont je disposais, avec leurs histoires, leurs sempiternelles réclamations, leurs incessantes tentatives d'intrusion dans mon domaine, les prétentions qu'ils affichaient de vouloir me dresser... »

« Sentant en moi un nouveau venu dans le turbin, ils pensaient pouvoir profiter de mon inexpérience et me mener la vie dure, tout en bénéficiant chez moi d'avantages qu'un autre ne leur aurait jamais accordés. »

« Mais, comme toujours en pareil cas, ces messieurs allèrent trop loin, et quand l'un d'eux, un jour, prétendit m'obliger à supprimer dans ma maison l'amende que la coutume infligeait à la femme qui prononçait un mot grossier à table, je résolus de mettre brutalement fin à leurs entreprises, et, coupant d'un seul coup tous les avantages que je faisais aux « macs », je leur dis ceci :

« — Maintenant, mes gars, quand vous viendrez ici, il faudra vous tenir aussi tranquilles que les « michets », sans quoi vous n'entrerez plus. Pour le règlement des petites affaires du métier, je ne veux plus qu'un seul d'entre vous élève la voix et fasse le plus petit scandale chez moi. Autrement, parole d'homme, je le f... à la porte. Et brutalement, hein ! »

« Bien entendu, ce « coup de frein » était survenu également à la suite d'une longue série de petits scandales occasionnés dans ma maison par ces messieurs ou les amis de ces messieurs. Le dernier en date s'était passé de la manière suivante. »

« Un soir de fête, huit de ces hommes, assis dans la grande salle, menaient un tapage invraisemblable qui gênait les clients sérieux. Intervenant avec vigueur, je les priai de rester tranquillement assis à leur place et de parler moins fort. »

« Il est une chose qu'il faut reconnaître

Un soir de fête, huit de ces hommes, assis dans la grande salle, menaient un tapage invraisemblable.

(Suite page 15.)

HARRY GREY et CHRISTIANE HUBERT.



BERLIN

(De notre envoyé spécial.)

UN rassemblement au coin de la Friedrichstrasse et de l'Unter den Linden, juste en face la Konditorei (pâtisserie) Bauer où j'étais assis.

Près de moi, une jeune femme avait commandé une pêche au sirop, deux fruits qui se rapprochèrent et, délicieusement, prirent contact : la pêche et sa bouche.

Elle me demanda :

— Avez-vous jamais vu battre un homme ? Non ? Alors, sortons !

Machinalement, je la suivis dehors.

Une bande de nazis en uniforme entourait un corps à terre et, bien qu'il ne réagissait seulement plus, le frappait de coups de bottes en criant comme des sauvages :

— *Juden heraus von Deutschland!* (Dehors les juifs ! Hors de l'Allemagne.)

C'était si lâche, cette meute hurlante piétinant un homme sans défense et sans force, que quelqu'un grogna dans la foule :

— Voilà les gens que nous avons élus !

Le contact était mis. Des spectateurs qui, tout à l'heure, n'osaient intervenir se montraient plus énergiques, maintenant qu'un autre avait commencé.

— Cessez vos brutalités ! Laissez-le partir !

Les nazis, blêmes de rage, n'en croyaient pas leurs oreilles.

— Alors, si c'est comme ça..., dit celui qui semblait les commander.

Une poussée irrésistible rompit subitement le cercle. Leur terrible *gummiknüttel* au poing, les mercenaires d'Hitler venaient de bondir sur les mécontents.

Des joues se fendirent sous l'effet des matraques en caoutchouc maniées par d'habiles mains, très entraînées à ce genre d'exercice ; des coiffures volèrent sous le soleil d'avril. On entendit des vociférations, des plaintes, le bruit de corps qui lourdement s'affaissaient sur la chaussée.

Le public lâcha prise et se précipita, en une folle débandade, par les rues adjacentes.

Une dizaine de schupos, accourus du poste voisin et décidés à parachever le beau travail de la police auxiliaire, mirent en action une pompe à incendie.

Personnellement, je m'étais efforcé de ne pas m'éloigner du champ de bataille. Vous pensez si j'étais dans mes petits souliers. J'assistais enfin à l'une de ces mille bagarres de rues où de solides gaillards proposent leurs frigos comme une panacée aux maux dont souffre leur pays. Mais une trombe d'eau qui, instantanément, me plaqua au sol mit fin à ma figuration. D'où cela venait-il ? Je ne cherchai pas à vérifier, m'efforçant plutôt de me relever pour gagner les coulisses. Le déluge avait eu le don d'apaiser mon ardeur.

Comme je courais droit devant moi, au milieu d'une bande de diables gesticulant et hurlant avec des voix de cabri mouillé, je sentis une main saisir la mienne.

J'entendis qu'on me criait :

— Suivez-moi, ne vous étonnez de rien et, surtout, pas un mot !

Je reconnus la femme de chez Bauer. Nous pénétrâmes ensemble dans un étroit couloir qui s'insinuait entre deux maisons ouvrières.

— Français, n'est-ce pas ? Journaliste ? Silence. Alors, elle, devinant mon embarras :

— Ça se voit tout de suite, vous savez. Et, seul, un journaliste peut venir, de France, se promener à Berlin en ce moment. Il n'y avait plus qu'à s'incliner. Je tendis ma carte de presse.

— C'est bien, ne craignez rien, vous êtes chez des amis, ajouta-t-elle.

Nous primes un escalier en colimaçon. Une porte. Quelques mots brefs prononcés par ma compagne, à travers un judas. Je compris qu'on tirait un verrou. Un vestibule, transformé en vestiaire, où un jeune homme poupin aux cheveux blond flasse, après nous avoir souhaité la bienvenue, poussa un battant en s'effaçant pour nous laisser passer.

J'avais, bien décidé à ne plus m'étonner de rien.

La salle où je me trouvais était vaste et quelconque, dépourvue de tout mobilier, si ce n'est deux grandes tables et des chaises. Une seule fenêtre, aux volets clos. Au plafond, deux ampoules, soigneusement voilées, ne laissaient percer qu'une lumière diffuse.

Une douzaine d'hommes et de femmes étaient assis qui compulsaient des papiers et bavardaient par groupes.

Vue générale de la grande manifestation, organisée par le parti National allemand de Hugenberg, devant le Reichstag incendié, pour célébrer la mémoire de Bismarck « chancelier de fer ». (F.)

De toute évidence, ils avaient reconnu l'Allemande qui m'avait entraîné jusqu'ici, mais ma présence insolite les surprenait. Leurs yeux, sans laisser deviner ce qu'ils pensaient, atteignirent les miens et les fouillèrent comme des lames. Prise de contact plutôt glaciale, en somme.

D'un geste de la main et de quelques mots, ma compagne balaya cette hostilité naissante :

— Monsieur est journaliste, il arrive de Paris.

Détente, les chaises se serrèrent un peu. On nous fit deux places. L'ambiance était créée.

Quelqu'un posa une série de questions, auxquelles la jeune Allemande répondit à voix basse, puis, s'adressant à moi, il dit :

— Nous remercions le hasard, et notre amie Lina X..., de vous avoir conduit jusque chez nous. Mes camarades et moi appartenons à différents partis politiques aujourd'hui dissous ou incapables d'agir au grand jour, et vous vous trouvez, ici, dans l'un des nombreux *Comités de défense anti-hitlérienne* où se groupent des hommes courageux, venus des quatre points cardinaux de l'horizon politique allemand. Oui, nous acceptons tout : socialistes, démocrates, communistes. Mais la condition essentielle que nous exigeons de nos partisans, c'est qu'ils aient fait, en entrant chez nous, le sacrifice de leur vie.

— Terroristes, alors ? risquai-je.

Mon interlocuteur parut s'indigner.

— Non, pas terroristes. Du moins à la façon dont vous l'entendez ; les terroristes, sont ceux qui, incapables de gouverner, *regierungsfähig*, autrement qu'avec la matraque, font de l'Allemagne le champ clos de leurs rancunes. Leurs crimes ne se comptent plus : exécutions sans jugement de leurs adversaires ; pogrom légal des juifs, que l'on tue pour mieux piller leurs magasins ; assassinat des protestataires, internement des socialistes. On a ouvert sur le pays les digues de la violence ; mieux : on a élevé celle-ci à la hauteur d'une institution. Le système est commode. On se débarrasse des gêneurs, de ses ennemis personnels comme de ses adversaires politiques. La police brune dresse pour cela des listes de suspects, reçoit les dénonciations et charge ses meilleurs « tueurs » de l'ultime besogne. Après quoi, on camoufle les cadavres. Une croix gammée à la boutonnière, c'est un nazi assassiné par un communiste !

— Cependant le boycottage des juifs est officiellement terminé ?

— La belle histoire ! Jamais on n'a relevé plus de corps mutilés dans les rues ! Terminé pour l'étranger... Mais, maintenant que les chiens sont lâchés et qu'ils ont appris à mordre, ce ne sont pas les hypocrites protestations d'Hitler qui les arrêteront. D'ailleurs, ce n'est pas une affaire gouvernementale. On assassine par haine, par vengeance, quand ce n'est par goût, et pas seulement les juifs. Ce matin, à la station de métro Gleisdreieck, un nazi s'est présenté qui voulait pénétrer sans billet. Le contrôleur s'y est opposé. Qu'a fait l'autre ? Froidement, il sortit un *parabellum* et tira... Personne n'a osé l'arrêter. La consigne est de se taire et de ne rien voir. Autre exploit : ce matin encore des hitlériens en uniforme ont arrêté trois femmes qui passaient sur la *Swinemundstrasse*, ils les ont entraînées de force dans un immeuble qui leur sert de caserne et, là, violées. Toute la section y passa... Samedi, à Gotha, le même fait s'était déroulé. La victime, femme d'un conseiller du centre catholique, est devenue folle. Comme on redoutait les protestations du mari, on a exécuté celui-ci dans la nuit. A Kiel, c'est une israélite de douze ans qu'outragent les nazis. Son frère qui veut la défendre est emmené à la Préfecture de police. Mais celle-ci est pleine. Qu'à cela ne tienne, on le fusille dans la cour. On dira plus tard qu'on l'a trouvé porteur d'un revolver...

« Non, croyez-moi, c'est partout la même chose, vous devez de l'argent : supprimez votre créancier ; vous en doit-on : assassinez votre débiteur et dépouillez-le ! Une femme vous plaît : prenez-la ; si le mari vous gêne : tuez-le. Quelqu'un vous marche sur le pied : assommez-le ! Ensuite, vous direz que votre victime était un provocateur. Bien entendu, si vous êtes assez haut placé, faites faire la besogne par les hommes des *Schutzstaffeln*, les Sections spéciales d'Hitler. C'est plus élégant.

« C'est ce qu'a fait le colonel Roehm, devenu chef d'état-major des troupes racistes après avoir été, naguère, l'instruc-

TE SUR

teur des armées boliviennes. Roehm qui, il y a quelques années, avait été compromis dans une sale histoire, en voulait à mort à un journaliste catholique de Munich, le Dr Pell, qui avait témoigné contre lui. Or, Pell, malade et pourchassé par les hitlériens, s'était réfugié ces jours-ci dans une auberge de Durchholz, située en territoire autrichien.

« Hier soir, à la tombée de la nuit, quatre « tueurs », arrivés en automobile, se sont rendus auprès du docteur et, après une courte discussion, l'ont fusillé à bout portant. Il y avait un témoin à la scène : l'aubergiste. Les nazis lui réglèrent son compte également. Puis, remontant dans leur voiture, ils gagnèrent à toute vitesse la frontière.

« Si l'audace des assassins est sans limite, c'est qu'ils se savent assurés de l'impunité la plus absolue. Les pouvoirs réguliers — mais existe-t-il encore des pouvoirs réguliers en Allemagne? — laissent faire; peut-être même sont-ils débordés? Quoi qu'il en soit, une censure impitoyable, qui ne laisse rien passer, étouffe les protestations, baillonne la presse. Défense d'écrire une ligne qui puisse être considérée comme une attaque contre les nazis. Les correspondants étrangers à demeure eux-mêmes n'ont plus le droit de s'exprimer librement, depuis que le fameux décret-loi sur la presse édicte les peines les plus sévères — un à vingt ans de prison à l'égard de ceux qui se permettent de blâmer les actes du gouvernement. On vient d'arrêter deux journalistes anglais, bientôt ce sera le tour de tous ceux qui ne se tiendront pas tranquilles.

« Ce sera précisément le rôle de nos « Comités de défense » que d'essayer, par tous les moyens, de rompre le silence dont s'entourent les terroristes hitlériens. Et voilà pourquoi nous nous félicitons de votre présence parmi nous. Mais notre tâche ne s'arrêtera pas là. Elle consistera encore à assurer la protection des persécutés. Actuellement, notre organisation s'efforce de faire fuir à l'étranger ceux d'entre les israélites qui sont le plus gravement menacés. Des comités, près des frontières, assurent leur passage en Autriche, en Hollande et en Belgique.

« Problème délicat sur lequel vous me permettrez de ne pas insister. Car, si nos moyens étaient connus, les nazis mettraient bon ordre à notre entreprise. Qu'il vous suffise de savoir que nous avons déjà réussi à faire évader de cet immense camp de concentration qu'est l'Allemagne d'Hitler plusieurs milliers de juifs. Enfin, il est certain que nos moyens, forcément limités, sont insuffisants. Aujourd'hui, c'est l'existence de tout un peuple qui se trouve compromise. Eh bien ! si les nazis, qui ont commencé, n'arrêtent pas, nous verrons à prendre des mesures plus énergiques qui les feront peut-être reculer.

Dans la rue, quand je me retrouvai seul, les prétoriens d'Hitler, coiffés de noir et bottés de fauve, le *gummiknäppel* au côté, un étui suspendu à la taille, duquel émergeait la crosse d'un revolver d'ordonnance, circulaient, fiers et provocants. Ces hommes sont les plus redoutables du parti national-socialiste; ils sont choisis parmi les plus sûrs et les plus braves. Commandés par le colonel Roehm, ils forment dans toutes les villes du Reich des S. S. (Schutzstaffeln) ou Sections spéciales — qui n'ont rien de commun avec les Sections d'assaut — l'armée régulière des nazis. Ce n'est pas pour rien qu'on les surnomme les « tueurs » et qu'on ne parle qu'à mots couverts et avec un vague sentiment d'inquiétude de leurs exploits.

A leur tête, on trouve les plus jeunes officiers de l'ancienne armée. Des gaillards terribles, ayant tous plus ou moins participé aux crimes politiques qui, ces dernières années, émurent l'opinion mondiale: assassinats de Kurt Eisner, d'Erzberger, de Rathenau; ayant tous appartenu aux fameux corps francs de l'Oberland, de l'Organisation Consul ou de la Sainte-Vehme.

Qui ne se souvient des attentats décriés, ordonnés, exécutés — et demeurés impunis — par ces sociétés secrètes? Alors que les drapeaux alliés flottaient sur la Ruhr et en Rhénanie, les ultranationalistes, les von Killinger, les Ehrhardt, les Roehm, les Schlageter — celui-ci fusillé le 26 mai 1923 à Dusseldorf, par jugement d'un conseil de guerre français — les Heinz Hauenstein — envoyé à l'Île de Ré, après qu'il eut

avoué cyniquement plus de deux cents assassinats — avaient conçu le projet infernal de faire sauter nos casernes, les têtes de ponts et les voies ferrées, pour empêcher l'occupation. Leur rage alla jusqu'à s'exercer contre les Allemands dont la passivité faisait douter de la pureté de leurs sentiments patriotiques. Un volume ne suffirait pas si l'on voulait dresser la liste des soi-disant traitres « liquidés » par ceux qu'on appela alors les « chevaliers de la dynamite ».

Eh bien ! ce sont ces rescapés des conseils de guerre français, ces « chevaliers de la dynamite », qui s'en donnent aujourd'hui à cœur joie, sous la protection des étendards à la croix gammée.

Les Roehm, les Schulz, les von Killinger et cent autres sont là, en train de reprendre la série de leurs exploits contre tous ceux qui, selon l'expression charmante du capitaine Goering, sont des Allemands incomplets.

Une rapide enquête m'a permis de les retrouver.

Le Kapitän Lütze dirige la S. S. de Hanovre, l'Oberleutnant Werner von Tichte, celle de Dusseldorf, le Kapitänleutnant von Killinger — qui le 20 mars 1923 posa une mine qui fit sauter le tunnel de Kettwig — celle de Dresde, le major Schneidubert, celle de Munich, etc. La Section spéciale de Berlin est superbement dirigée par l'Oberleutnant Rossbach, organisateur de la « Sainte-Vehme ».

Ce Rossbach, qu'Hitler a chargé de veiller sur le moral de la capitale, est un homme expéditif. Il reçut dernièrement, à son bureau du 10 de la Heidemannstrasse, une dénonciation accompagnée des dossiers de six suspects: un gros négociant juif d'Alexanderplatz, un nazi, une militante communiste, deux agents de la Schupo, un rédacteur à la *Germania*, l'organe de l'ex-chancelier Brüning.

L'Oberleutnant compulsait les dossiers et envoya la liste à son officier en second. Il avait ajouté cette simple mention au bas la page:

Numéros 1, 2 et 3 à « nettoyer ». Numéro 4 et 5 à emprisonner. Numéro 6 n'est pas suspect pour le moment.

Le fait fut dévoilé par un certain Bürgen, le propre secrétaire de Rossbach.

Comme par hasard, à plusieurs jours de là, on repêcha dans le canal de la Sprée le corps ficelé du trop bavard secrétaire.

A Cassel, c'est le lieutenant-colonel Kurt von Ulrich, député nazi, qui opère. On lui doit certaines innovations dans l'art de torturer les patients... et de faire rentrer l'argent dans les caisses du parti national-socialiste. Samedi, jour du « Pogrom légal ». Kurt von Ulrich fit arrêter quelque cinquante juifs, choisis parmi les plus riches et dont, la veille au soir, des hommes de confiance avaient marqué les portes d'une croix à la craie — une réédition du coup de la Saint-Bartélemy!

On commença par les battre, puis on leur fit vider leurs poches. Bagues, portefeuilles, portefeuilles, furent jetés dans un sac.

— Ceci représente le montant de votre souscription à la propagande du parti, n'est-ce pas, mes amis? dit alors le chef de la Section spéciale.

Des protestations jaillirent.

— Comment? Vous n'avez pas encore compris?

Pour qu'ils comprennent, on s'acharna de nouveau sur les malheureux. Le sang coula, des hommes chancelèrent; d'autres, au comble de la terreur, hurlèrent:

— Lâchez-nous! Oui, c'est pour le parti!

A la fin les « tueurs » s'arrêtèrent. On permit aux juifs qui pouvaient encore se tenir debout de retourner chez eux; les blessés furent conduits à l'hôpital.

— Mais si vous ne vous taisez pas, menacèrent les nazis, vous serez morts avant la nuit.

Un vent de tempête souffle sur l'Allemagne... JACQUES LEROUX.

Le colonel Roehm, naguère instructeur des armées boliviennes, aujourd'hui chef d'état-major des troupes racistes. (W. W.)

Deutsche, verteidigt Euch gegen die jüdische (Srenel)propaganda tauft bei Deur

Par de nombreuses affiches, les Allemands sont invités à se défendre contre les Juifs.

MAGNE



Une page dans la vie d'un bandit.

MENDOZA, dix heures du soir, au cœur de l'hiver.

La nuit silencieuse était blanche de neige et de glace... Allongé sur un divan bas, douillettement acagnardé sur une débauche de coussins, je laissais vagabonder ma pensée bien loin au delà des mers, vers la France. Quelle était loin, alors, la France!

Tout près de moi, enfoncés dans leurs fauteuils qu'ils avaient rapprochés de la table, Zizi le Parisien et Janot la Trique jouaient aux dominos. Il fallait bien tuer le temps. L'heure n'était plus à la rigolade. Le nouveau gouverneur de Mendoza, en effet, dans un coup d'épervier magistral, avait coiffé au débotté tous les trafiquants de la ville. Seuls avaient réussi à se faufiler à travers les mailles du filet mes deux compagnons. En hâte, ils avaient gagné une propriété clandestine située aux confins de la ville et s'y étaient terrés comme des lapins.

C'est là que, ce soir-là, j'étais venu les relancer.

Donc, Zizi et Janot, en silence, alignaient leurs dominos. Je rêvais... Soudain la cloche de la grille résonna dans la nuit. Les deux hommes se regardèrent éfarés. Une émotion indéfinissable les pétrifiait.

— On est faits... les poulets... balbutiait Janot.

Une deuxième fois la cloche retentit. Alors Zizi se décida.

— Ne bougez pas, fit-il en armant son browning, je vais voir ce que ces messieurs désirent.

L'homme sortit. La Trique s'était rapproché de la porte demeurée entrouverte et tendait l'oreille. Bientôt il se mit à danser comme un fou dans la pièce.

— Ce n'est pas la maison Poul'mins, clamait-il, c'est un collègue!

C'était bien un collègue, en effet, mais quel collègue! Une créature lamentable semblant sortir de quelque abîme de malédiction. A première vue, cet homme épouvantait. Des vêtements en loques, un visage couleur de suie, à demi caché par une épaisse tignasse, des yeux caves rougis par le froid et l'insomnie, un rictus étrange qui déformait les lèvres exsangues. Seuls, dans cette figure aux traits crucifiés et pitoyables, une chose demeurait merveilleuse, humaine, étincelante, des dents d'une blancheur éclatante, des dents fines, petites, orientées, comme les perles d'un collier.

— Tu as l'air fatigué, l'ami? demanda Zizi.

L'homme ne répondit pas. Il se laissa choir sur le divan, où il resta prostré, anéanti.

— D'où viens-tu? questionna encore le Parisien.

— Du Chili...

— Du Chili?... Mais qui es-tu? Je ne te connais pas.

L'homme découvrit ses dents merveilleuses.

— Je suis Milo...

Milo les Belles Dents? s'écrièrent ensemble mes deux compagnons au comble de la stupéfaction.

Déjà ils s'étaient précipités pour lui témoigner leur sympathie, mais, dans leur précipitation, ils bousculèrent l'infortuné, qui poussa un cri de douleur.

Zizi et Janot s'étaient reculés. Milo, livide, hoquetait. Sur sa chemise sale coulait lentement un filet rouge.

— N... de D..., t'es blessé? fit le Parisien épouvanté.

L'épaule était traversée de part en part. — C'est un coup de baïonnette, expliqua Milo. Un carabinier, au passage de la frontière argentine.

On pansa la blessure. Deux petits verres d'alcool ranimèrent le malheureux, qui nous supplia de lui retirer ses souliers.

— Ils me brisent les pieds comme des carcans, dit-il. Voilà plus de vingt jours que je marche dans la neige.

Nous l'aïdâmes à se déchausser. Cene fut pas une petite affaire. Les pieds avaient tellement gonflé qu'il nous fallut, pour les dégager, couper le cuir raccorni des bottines. Enfin les deux extrémités apparurent avec leurs orteils violacés qui n'étaient plus que des masses informes de chair ensanglantée.

Cependant nos deux compagnons s'empressèrent auprès de leur nouvel ami. Zizi lui avait fait baigner les pieds dans de l'eau tiède, maintenant il lui frictionnait les

jambes avec des serviettes chaudes. Janot le débarbouillait et l'entourait de coussins et de couvertures, comme il l'eût fait pour son enfant. Tous deux le reconfortaient par de bonnes paroles.

— T'en fais pas! N't'en fais pas! répétait le Parisien. Ici tu es avec des frères.

— Prends mes cigarettes, proposait la Trique. Veux-tu manger? Tu dois crever de faim, mon pauvre vieux. Et nous sommes là à te regarder! Attends, j'vais te faire une omelette... Avec une bolée de vin chaud, ça va te retaper.

Et Milo nous regardait... Soudain, deux grosses larmes glissèrent sur ses joues glabres, ses lèvres s'agitèrent, puis s'écartèrent lentement. Il nous souriait de toutes ses dents blanches...

« La bande à René Jean ».

Milo les Belles Dents! Qui m'eût dit, voici dix ans, que je le retrouverais à Mendoza un soir de rafle... Car il y avait dix ans déjà que j'avais fait sa connaissance.

C'était, si j'ai bonne souvenance, le 21 novembre 1922, lors de sa comparution devant les jurés de la Seine. Il y avait foule au Palais ce jour-là. C'est que Milo n'était pas seul sur le banc d'infamie. Douze compères lui tenaient compagnie. Et quels compères! Tout ce qui se faisait de mieux pour l'époque, dorés sur tranches et « chibrés sur les bords ».

On jugeait, en effet, la « bande à René Jean », le boucher de la Villette, de sinistre mémoire.

Et je les revois encore tous les treize comme si c'était d'hier.

D'abord le chef, René Jean, un « petit costaud » au front bas, au masque énergique, un petit costaud grassouillet malgré ses muscles, qui rougissait et pâlisait comme une jeune vierge, qui ne parlait pas trop, mais qui avait des ambitions, un petit costaud commis boucher chez les Dreyfus, bon ouvrier, sobre, complaisant, mais qui rêvait de s'établir et n'hésitait pas, pour se procurer les fonds nécessaires, à faire assassiner sa patronne, un soir qu'elle rentrait des abattoirs, la sacoche lourde de gros billets; un petit costaud qui, encouragé par ce coup de maître demeuré impuni, devenait, par amour du lucre, entrepreneur d'assassinats et chef redoutable d'une bande organisée, tout en ayant pignon sur rue, échaudoir aux abattoirs et boutique de bon aloi.

Autour de cette étoile, des vedettes de qualité.

Lucien Tissier, un bougre violent et borné qui vivait des courses et des femmes et ne caressait qu'un rêve: offrir au plus tôt à sa maîtresse, une fille soumise, la direction d'une bonne petite maison de tolérance. Emile-Julien Coquard, dit Milo les Belles Dents, l'Éminence Grise et en quelque sorte le manager de la bande; Sena, Sabaud, Tintin Travail, les frères Allard, Adam, des Algériens, enfin, vendeurs de tapis et de tuyaux.

Telle était l'équipe des « Bandits de la Villette » que de belles dames — entr'autres M^{lles} Cléo de Mérode et Gina Palerme — étaient venues voir de près à la Cour d'assises. C'était le fin du fin selon le goût du jour.

Sauf Sarrazin qui était en fuite — et ce n'était sans doute pas la faute de René Jean — tous les copains du « petit costaud » étaient là à ses côtés.

Il les avait « donnés » tous les douze! Les jurés salèrent comme il convenait tous ces requins d'envergure. Tissier fut condamné à mort et René Jean aux travaux forcés à perpétuité. Quant à Coquard, l'homme aux belles dents que je retrouvai ce soir-là à Mendoza, il s'en tira avec vingt ans de bagne. Les autres comparses récoltaient, selon leur mérite, des peines variant entre cinq et dix ans de réclusion.

Cependant Tissier fut grâcié par le président de la République et vit sa peine commuée en celle des travaux forcés à perpétuité.

J'allais apprendre maintenant comment, avec son ami Milo, il avait réussi à s'enfuir du bagne et à reprendre sa bonne petite vie d'antan.

A Santiago.

Depuis une heure déjà l'homme aux belles dents nous tenait sous le charme de sa

parole de bandit. Avec un sang-froid cynique, il rappela d'abord les sinistres exploits de « la bande à René Jean », puis ce furent des détails colorés sur la trahison de leur chef « au cœur de limace » et sur leur évacuation des « durs », évasion entièrement préparée par la femme de Tissier qui, sitôt la condamnation de « son homme », avait non seulement fait une quête dans le milieu à Paris et à Marseille, mais encore et surtout économisé tout ce qu'elle gagnait en « tapinant », n'hésitant pas même à se priver de manger pour payer sa traversée et pour faire la somme exigée par les contrebandiers hollandais.

Janot et Zizi étaient sidérés. Le Parisien surtout n'en revenait pas.

— Ça, c'est beau! ça c'est beau! s'exclamait-il. Et ça fait plaisir de voir une même qu'est régulière, une même qui s'met carrément à l'ouvrage pour « dégarer » son homme. Vingt sacs, que tu dis, qu'ils avaient demandés les Hollandais? Ben, mon vieux, qu'est-ce qu'il a fallu qu'elle lève comme michetons!

Et Zizi, la bouche pleine d'admiration, comme s'il eût vraiment parlé d'une de ses femmes, répéta encore:

— Ça c'est beau! Pour sûr que c'est beau!

Puis il s'excusa de toujours interrompre son ami.

— Allez, maintenant, raconte, fit-il, je t'écoute. Vous voilà donc sauvés... Après?

Alors Milo poussa un soupir et reprit:

— Comme tu dis, nous étions sauvés. Alors on s'en vint au Chili. La femme de Tissier nous attendait à Santiago. Là, nous devions retrouver d'anciennes connaissances: Henri la Machinette, Lucien les Yeux Bleus, La Panthère, Gustave le Havrais. Nous n'étions pas nombreux et le travail était bon. Un copain m'envoya une femme de Paris, une brave fille, dure à la besogne, une « gagneuse ». Les fonds rentraient. Aussi, quelque temps après, j'achetai un doublard, puis un deuxième. Ça ronflait plein gaz. Malheureusement, dans ce pays toujours en ébullition, c'est la pagaille perpétuelle. Voilà le général Hanez qui prend le pouvoir et, sans crier gare, qui casse les vitres. Un décret passe. Nous sommes tous râlés et jetés au cabanon. C'était sérieux. Un moment, on avait eu l'espoir que les choses se tasseraient. En payant, au Chili, tout s'arrangeait toujours. Cette fois, le dictateur se montra intraitable. Nos femmes avaient été mises en bordure, nous étions bloqués sans nouvelles. Un matin cependant, on m'appela à l'instruction, on m'interrogea et on me prit mes dix empreintes. Je commençais à être inquiet. Et puis, plus rien. Des jours passèrent, puis des semaines. Toujours pas de nouvelles. On me ramena enfin devant le juge. C'était un petit bonhomme court, trapu, au museau de fouine. Ah! mes amis, quel coup du sort! Ce ne fut pas long. A peine entré, il se mit à ouvrir un dossier, puis, me dévisageant de ses petits yeux perçants comme des vrilles, il se mit à ricaner:

Au-dessous: La rade de Valparaiso, où Milo les Belles Dents devait être embarqué pour la France.

A droite: Lucien Tissier, ancien bookmaker, complice de Milo.



LE VALPARIEN

— Vous nous aviez dit que vous étiez Français ?
 — Oui, monsieur le Juge.
 — Ça, c'est exact. Vous nous aviez aussi montré des papiers au nom d'Emile Le-grain.
 — Oui, monsieur le Juge.
 — Ça, c'est beaucoup moins exact.
 — Mais.
 — Ces papiers sont faux !
 J'allais protester. D'un coup sec sur la table, il me rentra les mots dans la gorge.
 — Assez !... En vérité, vous n'êtes pas plus Emile Le-grain que moi je suis le maréchal Joffre. Vous êtes Emile-Julien Coquard, autrement dit Milo les Belles Dents. Attendez... Vous êtes né à Paris le 21 octobre



1909. Jusqu'à présent, rien d'extraordinaire, mais voici qui est plus grave. Vous avez, avec un certain René Jean, boucher, et un nommé Lucien Tissier, bookmaker, commis un certain nombre de crimes, entre autres vous avez assassiné une malheureuse femme au marché de la Villette pour la dépouiller d'une sacoche renfermant une centaine de mille francs. Vous avez été condamné à vingt ans de travaux forcés par la Cour d'assises de la Seine le 1^{er} décembre 1922. Vous vous êtes enfui du bagne avec un de vos complices. Vous êtes enfin venu vous établir au Chili avec plusieurs femmes et, depuis votre évasion, vous vivez à Santiago de leur prostitution.

J'étais assommé comme si je venais de recevoir un coup de merlin sur le crâne. Impassible, le juge continuait à feuilleter ses papiers. De ma place, j'apercevais des en-têtes en français : ministère de la Justice... Sûreté générale... Copie... Alors tout se mit à tourner autour de moi. Pas d'erreur, j'étais fait.

— Eh bien, monsieur Milo les Belles Dents, reprit le juge toujours ricanant, vous ne pouvez plus nier l'évidence, j'espère ? Voici d'ailleurs les empreintes digitales du sieur Emile-Julien Coquard, que vient de me communiquer la Sûreté générale de Paris. Elles cadrent merveilleusement avec les vôtres.

J'essayai alors de l'apitoyer, de lui dire que Tissier et moi n'étions que des comparses, que c'était René Jean qui avait assommé la mère Desserre, que...

Il me coupa la parole.
 — Toutes vos belles histoires ne me regardent pas. Votre affaire a été jugée. En conséquence et par ordre du général Hanez, nous allons vous remettre aux autorités de votre pays. Précisément, un torpilleur français fait actuellement une croisière dans le Pacifique, il doit mouiller prochainement à Valparaiso, nous nous livrerons à son commandant. C'est tout. Vous pouvez disposer.

En titubant, je regagnai ma cellule. Une fois seul, je crus que j'allais devenir enragé. Je me mis à hurler comme un fauve, je me jetais contre les barreaux de la fenêtre. A ce moment-là, je suis sûr que si j'avais eu un « feu », je me serais brûlé la caisse. Car pas d'illusions à se faire. Le retour en France, c'était à nouveau le départ pour

A gauche : Emile-Julien Coquard, dit Milo les Belles Dents.

Au-dessous : Il y avait joute au Palais, on jugeait en effet la bande à René Jean, de statistre mémoire.

là-bas. C'étaient les lies... C'était ma vie finie. Une fois, on passe ; deux fois, jamais ! Pas d'erreur, c'était écrit, ma carcasse pourrirait là-bas. En pensant à ça, ma tête éclatait. Je ne mangeais plus, je ne dormais plus. Huit jours passèrent ainsi, plus longs que des années. Au matin du neuvième, une clef grinça, les verrous claquèrent, deux gardes apparurent.

— Prenez vos affaires ! fit l'un d'eux. Je remarquai que l'autre portait en bandoulière une musette pleine de victuailles. Je compris que j'allais commencer à gravir un rude calvaire.

Une heure plus tard, on m'introduisait chez le juge d'instruction. C'était toujours le même avec son cul bas et ses yeux en vrille.

— Monsieur Milo les Belles Dents, fit-il en souriant, je vais vous annoncer une bonne nouvelle.

Je le regardai avec méfiance. Je les connaissais ses bonnes nouvelles.
 — Le croiseur français est arrivé, poursuivit-il. Il a jeté l'ancre dans le port de Valparaiso hier matin. Par ordre du général Hanez, j'ai demandé à son commandant de bien vouloir se charger de votre indésirable personne. Or... celui-ci devant poursuivre sa croisière durant cinq mois encore, de plus n'ayant pas d'ordre ni qualité, parait-il, pour vous ramener en France, refuse de vous prendre à son bord.

Ah ! mes amis, vous vous rendez compte ! L'étau qui me broyait le cœur venait de se desserrer brusquement si brutalement même que j'en demeurai tout saisi. Mon sang me brûlait les veines. J'éprouvais la joie du condamné à mort auquel on vient d'annoncer la grâce présidentielle. Pourtant je réussis à étouffer le cri qui montait à mes lèvres... Je fis un effort pour dompter mes nerfs, je m'enfonçais les ongles dans la peau, je me mordais les joues, je ne voulais pas que l'on voie, que l'on devine mon bonheur.

Cependant le petit juge me regardait et je lisais sur ma figure mon étonnement de me voir si calme.

Alors, il se mit à railler :
 — Voilà donc une excellente nouvelle, n'est-ce pas, monsieur Milo ?... Maintenant, je vais vous en apprendre une autre meilleure encore. Comme nous ne pouvons pas être plus royalistes que le roi, nous avons décidé tout simplement de vous abandonner à votre triste sort.

Cette fois, je n'en croyais pas mes oreilles.

Il continua :
 — Ce soir, deux gardes vous reconduiront à la frontière. Ils ont des ordres pour vous déposer dans la zone neutre comprise entre le Chili et l'Argentine.

Il s'inclina alors, tout en ricanant.
 — Sur ce, je vous souhaite bon voyage, monsieur Milo.

Cependant, tout à coup, une crainte venait de m'assaillir. Je m'écriai :

— Mais, sans papiers d'identité, comment voulez-vous que je passe la frontière argentine ?

Son rire sonna plus sec. Il fit de la main un geste d'indifférence.

— Oh ! ça...
 Je voulus insister. Ce fut peine perdue.

— Vous avez de belles dents, monsieur Milo, dit-il, mais elles sont un peu longues.

Puis, me montrant la porte, il trancha :
 — Je vous souhaite bon voyage !

A ce moment-là, je l'avoue, je ne prévoyais pas les embûches que j'allais rencontrer, les difficultés que j'aurais à surmonter, les souffrances qui m'étaient réservées. Une seule pensée absorbait mon esprit, faisait battre mon cœur, aiguillait mes sens, décuilait mes forces, une pensée folle, douce, enivrante, que je concrétisais en me répétant : Tu es libre !... libre !... libre !...

Milo respira profondément. L'émotion avait fait affluer le sang à son visage. Il frissonnait. Zizi, se méprenant, se leva et, précipitamment, tisonna le poêle qui se mit à ronfler. Puis il rempli nos verres. Alors il demanda :

— Mais Tissier, dans toute cette bagarre, où était-il passé ?

Milo hocha la tête.

— Plus malin que nous, il avait prévu le coup. Il faut vous dire que, six mois avant la grande rafle, nous avions déjà été emballés pendant trois jours. Aussi, en sortant de taule, Lucien était très refroidi.

— Mon petit Milo, me dit-il alors, ça

commence à sentir le roussi ici. Si tu m'en crois, mieux faudrait changer d'air.

Le lendemain, il m'annonçait son départ pour Los Angeles. Il voulait que je l'accompagne. J'ai hésité. Seulement, pour moi, c'était quitter le sûr... A Santiago, mes femmes travaillaient à pleins bras, c'est le cas de le dire. Alors, je suis resté.

— Quand c'est écrit, rien à faire, c'est écrit ! décréta Zizi qui était fataliste.

Janot leva les bras au plafond et répéta comme un écho :

— C'est écrit !
 Puis il demanda :

— Mais ton passage à la frontière ?

Un moment, Milo resta rêveur. On devinait qu'une hantise enlaçait soudainement sa volonté, qu'une obsession lourde, accablante, tenaillante, endolorissait son cerveau.

Il fit un effort pourtant et expliqua :
 — La nuit tombait quand j'arrivai à la gare encadré entre deux sbires de haute taille. Le train était déjà formé. C'était un convoi qui allait dans la montagne. Un compartiment était libre. On s'y installa. Tout à coup des cloches tintèrent, la locomotive poussa un cri déchirant. C'était le départ. Nous roulions tranquillement, sans heurts, sans cahots dans la nuit claire. Une heure passa... A vrai dire, je ne savais pas au juste où les deux gaillards avaient des ordres pour déposer le colis que j'étais.

Et le train roulait toujours. Il s'avancait maintenant lourdement à travers une solitude blanche, hérissée de pins gigantesques et de hêtres énormes. Pourtant, les compartiments, protégés par des doubles vitres et parcourus par une tuyauterie brûlante, gardaient la tiédeur étouffante d'une serre. Peu à peu, cette tiédeur engourdissait mes membres, mon corps, ma pensée, puis tout finit par sombrer autour de moi, je m'endormis...

Une bourrade dans les côtes me réveillait le lendemain matin. Il faisait déjà jour et nous étions arrivés. Où ?... Je n'en sais plus rien. Je ne l'ai même jamais su. En descendant du wagon, je vis une cabane en bois, un nom sur un panneau, et de la neige, surtout de la neige. De la neige partout. C'était une espèce de halte perdue en pleine montagne, point terminus sans doute de la terre chilienne.

— En avant ! fit l'une des deux brutes qui m'accompagnaient.

Il faisait un froid terrible. Je grelottais. Il faut vous dire que nous avions été emballés au cœur de l'été et que je n'avais pas de pardessus.

A deux cents mètres de la halte s'élevait le poste frontière. C'est là que les deux gardes me conduisirent. Après une heure d'attente dans un couloir glacé, on m'introduisit enfin dans le bureau du chef. Celui-ci ne me fit pas de grands discours.

— Votre nom ?

— Emile-Julien Coquard.

— C'est bien ça. Vous connaissez les instructions ?

— Oui, mais...

— Permettez ! Je vais vous les répéter. Vous avez le droit d'aller où vous voulez, au diable si ça vous plaît, mais si vous essayez de revenir en arrière, je vous prévient charitablement... c'est deux balles dans la peau !

J'essayai de lui faire comprendre que je n'avais pas de papiers et que, sans laisser passer, je ne pourrais jamais franchir la frontière argentine.

Il haussa les épaules et se mit à ricaner :

— Vous en avez vu d'autres !

Puis il coupa court à mes protestations en me présentant ma feuille d'expulsion.

— Allons, ne perdons pas de temps, fit-il en remuant ses grosses pattes, prenez une plume et signez.

J'avais affaire à une brute. Il n'y avait pas à discuter. Je signai.

Il appela alors deux gardes-frontières qui m'encadrèrent aussitôt, et je partis vers mon destin.

La distance à parcourir était courte, cinq cents mètres tout au plus. Arrivés à l'entrée d'un tunnel qui s'enfonçait sous la montagne, les soldats enlevèrent mes chaînes ; puis, me montrant du doigt le souterain :

— Au bout, là-bas, dirent-ils, c'est l'Argentine. Vous êtes libre !

Libre ! Oui, j'étais libre !... Et pourtant je me sentais plus prisonnier que jamais.

(A suivre.) CLAUDE VINCELLE.



Au-dessous : Une rue principale de Santiago, ville où Milo les Belles Dents « exploitait ».

Chez les Spiritistes

Le Spiritisme devant la Justice

Le spiritisme devant la Justice.

Il était une fois un grand homme de bien qui s'appelait Jean Meyer. Jean Meyer était venu en France de sa Suisse natale, pour y fonder un commerce de vins. Il y fonda une œuvre spirite. L'histoire a de ces hasards.

M. Jean Meyer avait succédé à M. Albin Peyron, le grand maître de l'Armée du Salut, qui était un viticultriceur important de Béziers. Jean Meyer reprit son industrie, l'étendit, y gagna une fortune considérable.

Il la consacra presque entièrement au spiritisme, dont il était un adepte fervent. Jean Meyer, toutefois, n'était pas de ces fidèles qui refusent de faire contrôler leur religion. Dans le même temps qu'il affirmait par sa générosité sa croyance aux esprits, il fondait également l'*Institut Métapsychique* qui, sous le contrôle de savants éminents, devait étudier les phénomènes spiritistes. Jean Meyer était si sûr de sa foi, qu'il ne redoutait pas la science.

Cette largeur de vues est assez rare chez les croyants, et aussi chez les savants eux-mêmes. Elle montre combien Jean Meyer, dont le nom est célébré et respecté par le monde spirite tout entier, méritait cette vénération.

On ne peut pas conter l'histoire du spiritisme contemporain sans conter en même temps l'histoire de la vie moderne de Jean Meyer. Dans le même temps qu'il exerçait avec une haute intégrité et une parfaite réussite son commerce de vins biterrois, il avait acquis la connaissance de phénomènes psychiques qu'il expliquait par le spiritisme.

Dans le Midi, il avait lui-même fondé un cercle spirite. Au cours de ses voyages d'affaires à Paris et en Europe, il se tenait en constante liaison avec les sommités spiritistes du monde entier.

Un jour, un jeune homme se présenta à lui. Il était recommandé par un éminent théoricien de la religion nouvelle.

Le nouveau venu était un garçon timide, d'une taille moyenne, de visage doux et d'allure sympathique. Un seul détail pouvait arrêter sur lui l'observation. Il possédait à chaque main six doigts : le pouce de chacune de ses mains divergeait en deux parties parfaitement formées et parfaitement égales. Un tel cas, pour être essentiellement rare, n'est pas ignoré de la médecine. Le visiteur de Jean Meyer présentait ainsi un cas de bifidité.

En matière d'occultisme, ce cas comporte une signification. Il suppose une double science, c'est-à-dire une connaissance des choses ignorées. Cette raison séduisit-elle Jean Meyer ? La recommandation fut-elle déterminante ? Ou bien le seul aspect extérieur du nouveau venu lui agréait-il ? Les trois hypothèses sont plausibles. Les trois raisons sont, chacune, suffisantes.

— Je vous prends à mon service, dit Jean Meyer.

Ainsi M. Hubert Forestier fut-il dès ce moment attaché à la personne du grand commerçant de Béziers.

On dit qu'il fut engagé en qualité de valet de chambre. Ce qui n'a rien que de parfaitement honorable, et je ne cite le fait que par souci d'exactitude.

En 1920, M. Hubert Forestier venait de quitter un emploi d'employé de commerce qu'il avait tenu d'ailleurs avec une ponctualité et une probité parfaites. Il était commis épicer dans la Charente. Ceci dit par seul scrupule d'informations.

Les références de M. Hubert Forestier étaient entièrement suffisantes pour lui permettre d'être accueilli avec confiance dans l'intimité d'un commerçant opulent. Mais, à vrai dire, le jour où il entra au service de Jean Meyer, peut constituer une date mémorable de l'histoire spirite.

Une double qualité devait l'attacher plus étroitement à la personne de Jean Meyer. M. Hubert Forestier avait des qualités particulières de médium et de guérisseur.

Encore qu'elle saient été, dit-on, contestées par Léon Denis, le grand savant spirite, elles ne manquèrent pas d'impressionner Jean Meyer.

La qualité de valet de chambre de M. Forestier ne fut peut-être qu'une légende. Dirais-je qu'elle est toute à son honneur ? Sans doute. Car l'ascension d'un homme est un spectacle méritoire et reconfortant.

Le certain, c'est que M. Hubert Forestier fut très vite le lecteur et le secrétaire de Jean Meyer.

Le soir, après avoir collaboré avec lui dans l'étude des sciences psychiques, et particulièrement du spiritisme, quand il regagnait sa petite chambre, il travaillait assidûment et complétait son instruction que les nécessités de sa vie de travailleur avaient dû lui faire interrompre. Si bien que Jean Meyer ne l'attacha à sa personne que pour observer sur lui les phénomènes psychiques et spiritistes.

M. Meyer avait remarqué chez M. Forestier des qualités éminentes de guérisseur. Il avait noté chez ce sujet rare une hyper-sensibilité exceptionnelle.

Le problème des guérisseurs n'est pas près d'être résolu. Trop souvent, il se pose devant les tribunaux correctionnels. Il ne consiste alors qu'en une querelle à la vérité assez mesquine entre des médecins qui ont acheté le droit de guérir et des guérisseurs qui guérissent.

La scène est toujours la même. On assiste à un défilé de malades qui viennent tous apporter le même témoignage réel et sincère.

— Je souffrais. Le guérisseur est venu. Il m'a fait une imposition des mains... ou bien : il a soufflé sur mon mal. Bref, dès la première fois je me suis senti soulagé. Maintenant, je suis guéri.

L'avocat de l'inculpé ne manque jamais de poser la question :

— N'aviez-vous pas tenté d'abord des soins médicaux ?

A cela le témoin, tout aussitôt : — J'avais essayé tous les remèdes que m'ont ordonnés les médecins. Mais en vain.

Alors le représentant du Syndicat des médecins, partie civile au procès, répond par un sourire hautain, incrédule, mais un peu gêné. Après quoi, le tribunal inflige



En pleine nuit, deux hommes vinrent sonner à la porte de la grille...

une peine légère au guérisseur, qui se retire parmi les acclamations de ses clients, et qui recommence le lendemain.

Il existe bien, à la vérité, des guérisseurs dont la vertu est moins probable. Leurs succès sont-ils moins grands ?

Leur désintéressement, en tout cas, est moins assuré.

Comme il y a les vrais et les faux spiritistes, il y a les vrais et les faux guérisseurs. Et je me souviens encore de l'expression indignée de M. Hubert Forestier, quand cet homme si calme me dit un jour avec une vivacité inaccoutumée :

— Ah monsieur ! si vous connaissiez le monde des guérisseurs ! C'est là encore où il y en a des abus...

Tout d'abord, Jean Meyer avait considéré M. Hubert Forestier comme un excellent sujet d'études. Observer ses qualités de guérisseur, c'était une préparation à la connaissance plus étendue des phénomènes psychiques.

Ainsi, dans la propriété de M. Jean Meyer, au Val Rose, les jours passaient en recherches, en expériences et en évocations.

M. Hubert Forestier, médium, apportait à Jean Meyer les messages de l'au-delà.

En matière — ou, plus exactement, en religion — spirite, le message de l'au-delà est un mode de communication fréquemment usité et qui constitue un article de la foi.

La matérialité du phénomène est simple. Le médium, en transe, est installé devant une feuille de papier blanc, un crayon à la main. Cette main trace des caractères. Ces caractères s'assemblent en mots et en phrases. Cette écriture est réputée inconsciente et dictée par un esprit qui a guidé la main du médium. Celui-ci, assure-t-on, ne sait même pas ce qu'il a écrit. Il est l'esclave inconscient, ou plutôt l'instrument involontaire d'un désincarné.

Chaque jour, Hubert Forestier — comme tout médium — présentait à Jean Meyer des messages dictés par des esprits.

On a retrouvé dans les papiers de Jean Meyer certaines de ces communications. Elles sont aujourd'hui encloses dans un procès de justice. Mais il importe de ne pas anticiper sur l'événement.

Jean Meyer n'étudia pas seulement le médium, mais aussi le guérisseur. Il le fit d'autant plus que, généreusement phi-

lanthrope, il lui apparaissait possible de soulager ainsi les maux d'ici-bas.

Bientôt tous les perclus, tous les malades de la région se rendirent au Val Rose. Hubert Forestier y pratiquait l'imposition des mains et déchaînait sa force magique avec désintéressement. Si l'histoire ne compte pas de guérissons éclatants, du moins fixe-t-elle des cas d'amélioration. Coïncidence ? Suggestion ? Ce sont là des solutions proposées que l'enquêteur profane ne saurait retenir.

Ce qui est assuré, c'est qu'un guérisseur présenté par Jean Meyer ne demandait évidemment aucune sorte de rétribution. Des ennemis — qui n'en a pas ? M. Jean Meyer seul, peut-être — des ennemis de M. Hubert Forestier, donc, ont prétendu que, dans la salle des consultations, était placé un tronc qui devait s'emplier de dons volontaires. Cette assertion est par d'autres formellement contestée. On peut retenir que le désintéressement régnait au Val Rose et que les malades s'en retournaient parfois soulagés de leurs maux. C'est déjà une assez heureuse conclusion.

L'ascendant de M. Hubert Forestier sur Jean Meyer fut certain.

Il était d'ailleurs naturel. Il est bien évident qu'un médium, truchement d'un esprit, peut peser sur la volonté et la détermination d'un spirite convaincu. Cette influence, il peut même l'exercer à son insu, sans le vouloir. Il peut soumettre étroitement et entièrement à sa volonté le sujet qui croit en lui.

A quoi le spirite répondra sans doute que c'est l'esprit à qui il obéit. Mais comme le médium est l'instrument de l'esprit, les messages de l'au-delà tracés par la main humaine de M. Forestier faisaient de ce médium le fils spirituel de Jean Meyer. La métempsychose fait — si l'on peut dire — bon ménage avec le spiritisme. Dans une vie antérieure, Jean Meyer n'avait-il pas eu comme fils Hubert Forestier, qui lui apportait et qui lui interprétait chaque jour les pensées et les ordres d'esprits désincarnés ?

Des constatations matérielles augmentaient encore la confiance de Jean Meyer pour son compagnon.

Fidèle à sa méthode de contrôle, Jean Meyer conduisit un jour Hubert Forestier à l'Institut Métapsychique, afin de faire

(Suite page 14.) MAURICE CORIEM.

Au-dessous : Trois magistrats dans l'ombre d'un prétoire vont juger un des plus grands procès du siècle.



Ci-contre : Le colonel Robins, conseiller privé de l'ex-président Hoover, au temps heureux où il vivait parmi les siens, homme d'Etat écoulé, bon mari et bon père.



Saisi par les ombres de l'amnésie

Au-dessus : Voici la première photo, prise à l'hôpital de Asheville (New-Jersey), de Reynolds Rogers, ingénieur des mines du Kentucky. Ce Reynolds Rogers n'était autre, on l'a su par la suite, que l'homme d'Etat disparu. On voit ici, vêtu de bure, en chemise kaki, s'appuyant sur un bâton, celui qui fut le diplomate le plus écoulé de la Maison-Blanche. Le colonel Robins a heureusement retrouvé sa personnalité et sa raison.

Monsieur a disparu ! Dans l'élégant cottage où demeurait à Brooksville, en Floride, la famille du colonel Raymond Robins, ce cri avait jeté l'alarme. Aussitôt, de toutes les pièces sortirent des gens affolés. En ce pays d'Amérique qui, comme on le sait, est le paradis des gangsters, et où il ne passe guère de mois sans qu'un banquier ou quelque important personnage soit enlevé sous la menace des

revolvers, une telle nouvelle est immédiatement portée à l'actif des « racketters ». Cependant, un détail étonna immédiatement la famille Robins : on ne trouva pas dans la chambre du colonel le traditionnel papier où les bandits fixent le chiffre de la rançon.

Aussitôt prévenus, les policiers de la ville commencèrent à fouiller tous les alentours et la villa : pas de traces de pas dans le jar-

SUICIDE

Le mot suicide signifiant homicide de soi-même, le verbe suicider aurait également une signification réfléchie, et c'est par abus qu'on dit quelquefois se suicider, il y aurait pléonasme ; mieux vaut ne pas employer cette expression.

Un maire de village, au commencement de ce siècle, en entendant employer cette curieuse expression, en avait conclu assez logiquement que *suicider*, employé sans le pronom *se*, signifiait *tuer*, et un jour que le préfet du département voulait exiger de lui l'application de quelques mesures rigoureuses :

— Mais, monsieur le Préfet, répondit le maire, mes administrés me *suicideront* !
— Soyez tranquille, monsieur le Maire, lui dit le préfet bagueur à froid, ils ont trop d'esprit pour cela ; vous ne serez jamais *suicidé* que par un imbécile !

Pour traquer les chauffards

CETTE fois la lumière nous viendrait de l'Est.

On prête aux notabilités de Munich l'intention d'installer sur les routes, tous les cinq kilomètres, des sirènes destinées à annoncer un accident grave d'automobile.

Ces sirènes, par des appels différents, feraient connaître soit qu'une auto a pris feu, soit qu'il y a eu télescopage, soit qu'un automobiliste a été tué, soit qu'un accident grave a pris la fuite et dans quelle direction il faut le rechercher.

Ces sirènes, naturellement, seraient mises en action par des témoins des accidents, voire par les accidentés eux-mêmes. Il serait demandé aux automobilistes passant devant une autre sirène de répéter le même signal.

Oui, mais comment éviter les mauvais plaisants qui dérangerait inutilement les gendarmes et les pompiers ?

din, pas d'égratignures suspectes sur la muraille, pas de vestiges de lutte dans les chambres. Rien... Le mystère le plus absolu. — Il n'y a aucun doute, dit toutefois le magistrat qui dirigeait l'enquête à Mrs. Robins affolée, le colonel a été victime des bootleggers. C'est dans ces milieux-là que nous retrouverons ses ravisseurs puisque seuls les bootleggers peuvent être intéressés à la disparition d'un farouche partisan de la prohibition.

— Et lui, vous le retrouverez ?
— Sans doute. Tous les moyens seront d'ailleurs mis en œuvre.

Mais, tandis qu'il prononçait ces paroles optimistes, le chef de la police pensait avec cette brutalité que donne la fréquentation journalière des pires criminels : « Pas d'espoir. Le colonel est quelque part dans la campagne, troué de balles comme une passoire. »

Comme le colonel Raymond Robins était un homme politique estimé, un personnage influent et en outre un ami personnel du président Hoover, les recherches n'en furent pas moins conduites avec minutie et célérité. Elles restèrent vaines. Des mois passèrent et aucune nouvelle ne parvint, à personne, du colonel disparu. Seul un employé d'une gare voisine déclara qu'il lui semblait bien avoir vu, le jour de la disparition, un homme ressemblant étrangement au colonel monter à contre-voie dans un train. Mais ce témoignage était si manifestement invraisemblable que les enquêteurs éclatèrent de rire au nez du brave homme.

A quelque temps de là, on admettait, pour troubles mentaux, à l'hôpital d'Asheville, un ingénieur des mines du Kentucky, Reynolds Rogers.

Ce Reynolds Rogers, qui, quelques mois plus tôt, s'était présenté à la compagnie des Mines, avait été accepté et envoyé dans les Montagnes Rocheuses comme chef de chantier. Il avait parfaitement fait l'affaire, là-bas, et vivait en sauvage, parmi des ouvriers aussi rudes que primitifs, attestant, à défaut de connaissances précises sur le travail spécial des mines, une compétence générale et une autorité que tous se plaisaient à reconnaître.

Les collègues de Reynolds Rogers, frappés par sa distinction, n'étaient pas éloignés de croire qu'il s'agissait d'un ingénieur éminent qui, pour une raison quelconque, avait dû abandonner un poste élevé. On le traitait avec une déférence où entraient aussi un soupçon de pitié. Chose curieuse, le vieillard, évidemment fait pour un autre genre de vie, semblait parfaitement heureux sans cette région désertique, parmi les hasards et les dangers.

Il arriva deux ou trois fois à Reynolds Rogers de parler de « son ami Hoover ». Mais on considérait cela comme une boutade, et tous en riaient si bien que c'était devenu une coutume, à la mine, d'appeler familièrement le chef de chantier « le copain du Président ».

L'annonce de l'échec à la Maison-Blanche de son candidat et le triomphe de Roosevelt semblèrent agir sur l'esprit de l'ingénieur de regrettable façon. Il se renferma dans un silence hostile, marmonna des phrases obscures, et, dans les jours qui suivirent, donna des ordres si manifestement contraires à toute logique que les ouvriers en référèrent aux directeurs. Doucement, on conseilla à Reynolds Rogers de se reposer quelque temps à Asheville.

Là, dans ce charmant hôpital au milieu de grands jardins, à la limite des faubourgs, le vieil ingénieur des mines du Kentucky coula des semaines de repos et de détente. Cette espèce de noblesse triste qui ne le quittait jamais attira sur lui l'attention des médecins. On lui posa diverses questions sur son identité. On s'étonnait en effet de le voir manquer des pièces d'état civil des plus simples.

Mais le vieil ingénieur se contenta d'affirmer, avec une douceur énergique, qu'il était bien Reynolds Rogers, et qu'il avait été, sa vie durant, employé dans de vastes entreprises.

Un matin, tourmenté par son mystérieux malade, le directeur de l'hôpital songea à la disparition inexpliquée du colonel Raymond Robins.

Et bien que Asheville, ville située dans l'Etat de New-Jersey, soit loin de la « côte d'Azur américaine », il demanda à tout hasard à Washington une photo du colonel.

Quand il la reçut, il bondit de joie. Ses raisonnements ne l'avaient pas trompé. Aucune erreur n'était possible : la ressemblance était frappante. L'homme amaigri, hâve, vêtu de kaki, et s'appuyant sur un bâton que les médecins avaient devant eux était évidemment le colonel qu'on avait cru victime des ennemis de la prohibition.

Une cicatrice au bras gauche attestait la similitude parfaite du signalement.

Le directeur de l'asile s'en fut trouver son malade et lui parla du passé. Mais, avec courtoisie, le faux Reynolds lui répondit :

— Je vous suis reconnaissant de me prendre pour une aussi haute personnalité. Mais, hélas ! je ne suis qu'un petit ingénieur des mines, sans famille, sans fortune, et surtout sans relations.

Jugeant qu'il n'obtiendrait rien de cet obstiné vieillard, le directeur de l'hôpital se décida alors à prévenir la justice. Un magistrat instructeur fut commis et se rendit aussitôt au chevet du colonel.

— Expliquez-vous, demanda-t-il, les raisons de votre brusque départ. Y avait-il à cette disparition des motifs publics ?

Le colonel, les yeux remplis d'un étonnement qui paraissait sincère, fixa son interlocuteur et ne répondit pas. Le juge insista :

— Ne serait-ce pas à la suite de différends de famille ? Quelque pénible que soit cet aveu, la justice doit tout savoir.

Alors le colonel se décida à ouvrir la bouche :

— Mais enfin, grogna-t-il, que me veut-on avec ce colonel ? Ne me laissera-t-on pas en paix !

A son tour, le magistrat dut quitter bredouille l'hôpital. Mais il fallait percer ce mystère. Alors le juge eut une idée : il écrivit à Mrs. Robins. Celle-ci, tremblante à la fois d'inquiétude et de joie, accourut.

Le magistrat, tout d'abord, l'interrogea en grand mystère.

— Je m'excuse, madame, lui dit-il, de vous poser des questions délicates, mais je vous serais reconnaissant de vouloir bien éclairer la justice. Si vraiment vous aimez votre mari et que, comme cela arrive dans les meilleurs ménages, une grave querelle vous ait séparés, qu'elle si grave que le colonel ait souhaité disparaître, ne jamais revoir les siens et se créer une personnalité nouvelle, il est de votre devoir de ne pas insister. La santé du malade et son avenir en dépendent. « Reynolds Rogers » actuellement est heureux ; « colonel Robins », il risque de tomber dans la démence totale. Dites-moi ce que vous en pensez et ce qui s'est passé entre vous.

L'épouse éplorée répondit, en jurant ses grands dieux, que : « Jamais il n'y avait eu, dans une union remontant à vingt-sept ans, le moindre nuage. Le colonel n'était pas parti sur un mouvement de colère, d'impatience ou d'énervement, et qu'il n'y avait pas de secret entre les époux. »

— Dans ces conditions, conclut le juge, venez et tâchez de vous faire reconnaître de notre malade.

Mrs. Robins, en larmes, courut à l'hôpital et, tombant à genoux devant le lit de son mari, lui demanda pourquoi il s'obstinait à jouer cette atroce comédie. Mais le faux ingénieur des mines du Kentucky ne broncha pas et pria « la dame visiteuse de le laisser tranquille avec ses jérémiades ».

Désespérée, l'épouse légitime s'installa cependant au chevet de son mari. Longue, pénible épreuve ! Cela dura huit jours, huit jours durant lesquels il fallut à Mrs. Robins un courage, une volonté de fer. Le malade ne manifestait jamais de mauvaisme humeur, mais répondait avec une courtoise obstination :

— Je ne sais pas de quoi vous voulez parler. Ne pourrait-on pas me laisser en repos comme les autres ?

Et l'on vint à se convaincre définitivement de la sincérité du malheureux. Brusquement, le colonel avait été frappé d'amnésie et, s'en allant à l'aventure, avait quitté sa maison.

Enfin, le miracle se produisit. Un matin, à son réveil, l'amnésique vit à son chevet sa vieille compagne qui lui souriait. Et simplement, comme guidé par une force nouvelle, joyeux, transfiguré, il lui tendit les bras.

Ce fut, pour tous, une minute d'émotion extrême.

Le colonel Robins a retrouvé son identité en même temps que sa raison. Reynolds Rogers s'est effacé comme un fantôme qu'il n'avait cessé d'être.

Aujourd'hui le vieillard retrouve et son jugement, et sa personnalité, mais peu à peu, ainsi qu'un dormeur s'éveillerait d'un très long rêve.

Dans la mine du Kentucky, on n'a pas fini de parler, le soir, devant les troncs d'arbres qui brûlent au seuil des cabanes du mystérieux « ingénieur fou » qui était l'un des plus grands personnages de la République.

JACK SCREEN.

FALCOU

MA VIE

« Ce que je ne pouvais dire au procès »

En vente partout : 3 fr.

Ed. M. d'HARTOY
Excl. HACHETTE

Le mystère de la Villa "LA SOURCE"

Où? On n'en sait rien...
« Ce n'était pas tout, d'autres constatations parurent du plus haut intérêt au fils de la victime.

« Peu avant sa mort, le colonel avait contracté une assurance sur la vie, dont bénéficiait son amie. Enfin, le lendemain du décès, l'ami du faux ménage, l'Anglais dont je t'ai parlé et qui se nomme Walter, allait trouver les autorités et leur disait : « Mon ami m'avait toujours recommandé de m'occuper de son incinération dès qu'il serait mort, tel était son désir... » Et aujourd'hui il ne resterait que des cendres du malheureux s'il n'avait manqué une pièce réglementaire qu'on attendait d'Angleterre, et le corps fut gardé au reposoir du cimetière.

« Le fils d'Hennessy venait d'apprendre ce détail qui l'étonna fort, car jamais son père n'avait manifesté devant lui une telle intention et il n'existe dans sa famille aucun exemple d'incinération, lorsqu'il se présenta à Walter.

« Walter se montra fort empressé autour du fils de son cher ami, et déclara à celui-ci que l'incinération avait déjà eu lieu !...

« Pourquoi donc Walter désirait-il que le fils cherchât à ne point voir son père ? Le jeune homme, fort des résultats de son enquête, d'autant qu'il avait su également que, dès le décès, Walter s'était approprié l'auto et des meubles de son père, alla porter plainte au parquet...

« Qu'en dis-tu ?...
— Assez troublant en effet...
Le père Margot avait achevé son récit, ainsi que son repas. Il éprouva d'ailleurs aussitôt, après avoir tant parlé, le besoin de se désaltérer à quelque café.

« Quand donc me laisseras-tu aller à la villa, demandai-je ?

— Eh, que tu es pressé !...
— On voit bien que tu ne connais pas notre métier...
— Hé bien, on va y aller bientôt.

Il faisait presque nuit lorsque j'arrivai enfin à la villa « La Source ». La demeure aujourd'hui abandonnée ne nous livra rien de son secret. Quel était le drame qui s'y était déroulé ? Dans quelles conditions celui-ci avait-il eu lieu ? Autant de questions que nous nous posions encore sur le chemin du retour.

Entre temps, nous avions pu joindre M. Walter.

« Tout ce que l'on raconte est faux, s'était-il indigné. Je comprends très bien les doutes du fils du malheureux, mais ce n'est pas une raison pour qu'ils soient fondés. Moi aussi j'ai été dupe, je croyais qu'il était réellement marié avec la femme avec laquelle il vivait. Du moment qu'il s'agit d'un faux ménage, je saisis les raisons de suspensions du fils... La disparition de cette femme est en effet assez troublante. Quant à moi, je n'ai rien à me reprocher. J'ai été entendu par le commissaire et lui ai tout

expliqué. C'est cette femme qui, sachant que son mari me devait de l'argent, me proposa de prendre l'auto et des meubles. Elle m'a dit : « Prenez, prenez ce qu'il vous faut, moi je ne saurais rester ici, je vais retourner en Angleterre. »

« Croyant pouvoir avoir confiance en elle, j'acceptai. Ma conduite est donc fort simple ; de plus, j'affirme, quoi qu'en dise Hennessy junior, que son père m'avait confié à plusieurs reprises son intention de se faire incinérer.

« Le fils de la victime que nous rencontrâmes quelques instants plus tard se montra moins prolix :

— Yes, it's terrible, fit-il. Je veux savoir la vérité. Je suis sûr mort mon père pas normale. Yes... Je cherche, avec police nous arriverons.

Quant au commissaire de police chargé de l'enquête, il fut plein de réserve.

« Les faits qui ont succédé à la mort du colonel Hennessy paraissent de prime abord trop obscurs pour que nous ne nous croyions pas obligés de les éclaircir, dit-il, mais rien ne prouve jusqu'à présent qu'il y a eu réellement délit. M. Walter a pu être victime de la fausse épouse... Je ne veux partir d'aucune idée préconçue et j'attends les résultats de l'autopsie...

Le soir, Margot pérorait au café. Les amis l'écoutaient. Depuis des années, le vieux colonial n'avait jamais évoqué que des souvenirs du Tchad ou du Mékong, les habitués n'en revenaient pas qu'il ait ainsi changé son répertoire.

« J'ai fait l'enquête, toute la journée, dit-il. En ce moment, voici comment se présente le problème...

Et après avoir avalé un demi d'une seule gorgée, il reprenait :

« Voilà. Y a-t-il eu crime ou n'y a-t-il pas eu crime ?

« Dans le premier cas, la maîtresse et Walter étaient-ils complices ? La disparition de l'un et non de l'autre fait plutôt penser qu'ils n'étaient pas de connivence...

« Les explications de Walter paraîtraient alors très normales, car il aurait été lui aussi victime de l'intrigante...

« S'il n'y a pas eu crime, la même question se pose à nouveau quant aux rôles joués par Walter et la fausse M^{me} Hennessy...

« Il se pourrait fort bien, en effet, que la mort fût naturelle et qu'« on » ait tout simplement cherché à profiter de l'héritage, la fausse M^{me} Hennessy sachant parfaitement qu'elle serait rapidement découverte par la famille...

« Alors ?... Alors, ce qui de toute façon reste mystérieux, c'est la disparition de la femme, l'empressement que l'on eut à faire incinérer le cadavre et enfin le partage de biens appartenant au défunt... Voilà.

« Garçon à boire... et attendons les résultats de l'autopsie...

PHILIPPE ARTOIS.

Après la bagarre...

A Bruxelles, de sérieuses bagarres ont mis aux prises, dans la rue, jeunes nationales et communistes. La police a dû

intervenir pour séparer les belligérants. Voici un manifestant assommé d'un coup de matraque et gisant en pleine rue. (F.)



Le cadavre du colonel John Hennessy, tel qu'il fut découvert dans un buisson près de Saint-Marc.

AIX-EN-PROVENCE (De notre envoyé spécial.)

DEPUIS la découverte de la sinistre affaire Sarret, jamais, à Aix, on ne s'était montré aussi ému que ces jours-ci. — Hé ! Dame ! vous ne la trouvez pas étrange, vous, la mort du colonel anglais ?... et alors ?

Dans le train de Marseille, déjà, deux paysannes qui descendirent à Gardanne n'avaient fait que parler de l'affaire.

« C'est un véritable roman policier, s'exclamait l'une... vous avez vu, le fils qui est arrivé de Londres en avion, pécaire ! L'autre se frappait les jambes, qu'elle avait fort grosses, et répétait :

« C'est vraiment pas la peine d'être ancien colonel dans l'armée anglaise et d'aller faire brouter des chèvres...

A vrai dire, ni l'une ni l'autre ne savaient exactement ce qui s'était passé, mais elles parlaient et, comme on dit ici, ça mettait dans l'ambiance.

Arrivé à Aix, je n'eus pas longtemps avant de retrouver une ancienne connaissance.

Le père Margot me serra sur son cœur. Nous ne nous étions pas revus depuis que j'avais quitté le lycée Miguet, où il était mon « correspondant ».

— Alors, petit ? Et qu'est-ce qui t'amène ?...

— Le mystère de la villa « La Source »...
— Tu es policier maintenant ?
— Non, reporter...
— Bravo, viens, on va boire quelque chose...

Bras dessus, bras dessous, nous remontâmes le « cours » Mirabeau. Par ce printemps précoce, les platanes déjà verdoyants formaient une fragile voûte d'ombre.

Nous nous arrêtâmes à la terrasse du café des « Deux garçons ».

Le père Margot commanda deux demis, alluma sa pipe, se renversa sur sa chaise, regarda quelques instants le ciel, puis, après avoir poussé quelques jurons du cru, me demanda si je désirais qu'il me raconte ce qu'il savait.

Le père Margot était un drôle d'homme : colonial retraité, il traînait avec lui, outre mille souvenirs, la plupart tragiques, une bonne douzaine de maladies et fièvres épidémiques qui s'étaient acharnées en vain à sa maigre carcasse.

Il demeurait quelque part vers les boulevards extérieurs, un pavillon aux murs tapissés d'armes étranges.

— Veux-tu donc que je te mette au courant ? répéta-t-il.

— J'aimerais autant aller le plus vite possible sur les lieux du drame et voir le fils du colonel Hennessy.

— Ce qu'ils sont pressés ces Parisiens ! Boudillou... mais, petit, il est près de midi, on va d'abord bien déjeuner.

Il fallut en faire à sa guise, et tandis qu'il dévorait une demi-heure plus tard des olives et du saucisson d'Arles, il me raconta son histoire :

— Voilà, tu vas comprendre. Dans les environs d'Aix, tu les connais bien, toi, dans cette campagne qui représente toute la Provence, avec ses routes poudreuses, ses petits oliviers et ses « mas » qui séchent au soleil, et bien il y avait une villa qu'on appelait la villa « La Source ». Une villa ? Une villa ? C'est une villa si on veut, enfin passons.

« Alors, dans cette villa demeurait depuis quelques années un colonel en retraite de l'armée anglaise. Le colonel John Patrice Hennessy. Malgré ses soixante-sept ans, il tenait bien le coup, comme beaucoup d'Anglais d'ailleurs, ça doit tenir au whisky.

« Il ne vivait pas seul, une femme qu'on voyait très rarement et qu'il disait être son

épouse, — il la faisait appeler M^{me} Hennessy — demeurait avec lui.

« Ils fréquentaient peu de monde, je crois que leur principale relation était un Anglais lui aussi, un homme d'une quarantaine d'années.

« Enfin, tu vois ça d'ici, tout le mystère, même quand il n'y en avait pas, que les paysans pouvaient faire autour de cette villa. Une propriété en pleine campagne habitée par des étrangers ! Qu'est-ce qu'il y avait comme palabres ! Sur tout que lui, John Hennessy, avait des manies et des habitudes assez singulières.

« Moi, je le comprenais. Il avait dû passer quelques années aux Indes et on n'en revient pas sans une idée spéciale de la liberté, de la joie de vivre et du confort... moi qui ai été en Indo-Chine, au Soudan et à Madagascar, je comprends ça...

« Pour te donner un exemple, écoute plutôt : tous les jours, c'est lui qui conduisait ses chèvres paître dans les champs !... C'est pas méchant ! Mais les gens, ça les frappait, cet ancien colonel qui gardait son troupeau.

— Oui, oui, je sais, fis-je.

— Je peux continuer, tu ne sais pas tout, continua-t-il. Or, voici justement, il y a de cela une dizaine de jours, qu'un événement bien étrange se produisit... Le soir, à l'heure habituelle, le troupeau, chien en tête, rentra tout seul à la villa. Le colonel avait disparu !...

« Y avait toujours les bêtes qui, sagement, avaient pris le chemin du retour, mais il manquait le berger.

« La nuit tomba bientôt et « M^{me} Hennessy » s'inquiéta. Il n'était pas minuit qu'elle avait déjà alerté les gendarmes.

« Le lendemain matin, en battant la campagne, les gendarmes retrouvent enfin le colonel, mais il était mort. Le cadavre gisait enfoui dans un buisson, pas bien loin de Saint-Marc.

« Qu'est-ce que c'est ? que tout le monde se dit. Déjà on parle de crime parce que le malheureux porte à la tête une petite blessure. On fait venir un docteur qui, lui, explique tout. Il déclare : « Le colonel est mort d'une embolie, et la petite blessure à la tête, il se l'est faite en tombant... »

« Le calme renaît. On laisse la veuve à ses larmes, il n'y a plus qu'à enterrer le pauvre colonel.

« Tout ceci se passait, je te l'ai dit, il y a quelques jours et voilà soudain le coup de théâtre.

« Les correspondants des journaux anglais à Marseille avaient signalé cette mort à leurs « canards », et juste un des fils du colonel tombe sur les quelques lignes qui ont trait au décès de son père.

« Immédiatement, il se montre très inquiet. Il est question, dans ces lignes, d'embolie et de M^{me} Hennessy. Or lui sait que son père était de santé parfaite, et surtout qu'il était séparé de sa mère. M^{me} Hennessy, la vraie, demeure près de Londres et chaque mois le colonel lui adressait la moitié de sa solde... Quelle était donc cette fausse M^{me} Hennessy ?...

« Le fils, lui aussi officier dans l'armée anglaise et âgé d'environ trente-cinq ans, n'hésita pas une seconde, il prit l'avion et débarqua à Marseille.

— Oui, oui, je sais...

— Attends, petit, tu me fatigues avec tes « oui, oui, je sais », laisse-moi... Voilà donc le fils qui débarque à Marseille. Tout d'abord, il ne se fait pas connaître, il mène son enquête discrètement, sans bruit, et il apprend des choses ! Enfin des choses bien troublantes.

« Tout d'abord, la fausse M^{me} Hennessy, après avoir montré durant vingt-quatre heures le plus profond chagrin, avait disparu.

LE PÂTRE ASSASSINÉ

AVIGNON
(De notre envoyé spécial.)

AYANT recompté une dernière fois la précieuse liasse — quatorze billets de mille francs — Célestin Blache la rangea dans son gros portefeuille de cuir noir, en usage depuis dix ans au moins.

— Je ne vous en ai pas donné un de plus ? demanda l'homme assis en face de lui.

— Ma foi non ! Et pourtant il n'aurait pas été de trop, car avouez que tout le troupeau valait bien quinze mille.

— Allons, allons, vous n'allez pas revenir là-dessus, maintenant que l'affaire est faite. Buvons plutôt une seconde tournée.

— C'est pas de refus. Un verre de rouge ne peut nous faire de mal.

Le débit était archi-comble. De toute la campagne environnante, les paysans étaient venus participer à la foire, qui pour vendre, qui pour acheter. Et, les choses sérieuses terminées, on trinquait ferme dans les cafés voisins pour arroser les bonnes opérations.

On en voyait de l'argent, sur les tables ! Des pauvres types qui, eux, n'étaient pas là à l'occasion de la foire regardaient avec envie les paquets imposants que vérifiaient les riches propriétaires de la région.

Célestin Blache, quoique ayant par devers lui une assez forte somme, n'était pas riche. Berger chez M. Chabrau, un fermier bien connu dans le pays, il venait de vendre, pour le compte de son patron, un troupeau de moutons.

C'était un brave homme, affable, complaisant, que tout le monde aimait bien.

— Alors, Blache, vous allez repartir à la ferme ?

— Bien sûr, répondit le berger à son acheteur. Je ne vais pas passer la nuit ici, et l'après-midi commence à s'avancer.

— Vous n'avez pas peur, avec cet argent sur vous ?

— Quelle plaisanterie ! Il y a longtemps que les routes ne sont plus fréquentées par des bandits. C'était bon autrefois, ces histoires-là. Allons, au revoir, et à bientôt.

— Au revoir, Blache.

Le berger mit sa casquette, sa pèlerine et sortit du débit.

C'était le 7 février de cette année.

— Un noyé !

Au cri poussé par son commis, Robert, le batelier, leva la tête.

— Où donc ? demanda-t-il calmement.

— Là, qui passe juste devant nous.

On voyait en effet, à la surface, un corps qui s'en allait au fil de l'eau.

— Allez, un coup de rames.

Quelques instants plus tard, à l'aide d'une gaffe, Robert avait ramené le cadavre sur la berge du Rhône.

C'était celui d'un homme vêtu d'un veston en toile bleue, d'un gilet de laine grise, d'un pantalon de velours marron, à côtes, et d'une chemise bleu marine. Il était chaussé de gros brodequins ressemelés.

Il y avait sans doute longtemps que le cadavre était dans l'eau, à en juger par son état de décomposition avancée et l'horrible odeur qu'il dégagait.

— Pouah ! c'est abominable, déclara avec une grimace de dégoût le commis du batelier Robert.

— Va plutôt prévenir les gendarmes de Fourques. Dis-leur que je viens de repêcher un noyé. Sans doute encore un imbécile qui en avait assez de la vie et qui s'est fichu à l'eau !

Cette scène macabre se déroulait jeudi dernier, aux Segonaux, près de Fourques.

Bientôt les gendarmes de cette ville arrivèrent au bord du fleuve, à l'endroit où le corps était étendu.

Le brigadier ne l'examinait pas depuis



Le cadavre du berger Blache repêché aux Segonaux.

deux minutes qu'il poussait une exclamation de surprise.

— Ah ça ! par exemple...

Il venait de s'apercevoir qu'un fil de fer, d'environ deux millimètres, encerclait le cadavre, au-dessous des bras, et qu'il était serré, derrière, au moyen d'un morceau de bois qui formait poignée.

On avait sans doute trainé le mort, comme un paquet !

— On. Mais qui on ?

En tout cas, il ne s'agissait pas d'un suicide, cela ne faisait aucun doute.

C'est d'ailleurs ce que déclara immédiatement le docteur Rey, que l'on avait fait

mander.

— Je ne puis, dit-il, délivrer le permis d'inhumer. Malgré l'état du cadavre, on constate facilement un traumatisme à la région frontale gauche. Bien entendu, une hélice de bateau a pu le causer ; mais le fil de fer n'est pas venu s'enrouler tout seul autour de la poitrine du malheureux.

— Nous allons avertir le parquet d'Avignon. En attendant, le mieux serait de transporter le mort au dépôt de Fourques.

Ce qui fut fait. Là on le déshabilla et on fouilla ses vêtements. Il y avait dans une poche quelques papiers au nom de Célestin Blache, berger, et une montre, une bonne grosse montre en acier bruni, sans valeur.

Pas d'argent...

Un semblable détail n'aurait pu que renforcer l'hypothèse du brigadier, si cela avait été nécessaire. Mais il n'était déjà plus question de suicide ou d'accident.

On savait que le berger repêché aux Segonaux avait été victime d'un assassinat.

Le lendemain matin, le Dr Escaudé de Messières, sur commission de M. Messiah, juge d'instruction, se rendait au cimetière de Fourques et procédait à l'autopsie du cadavre.

Ses constatations furent concluantes.

Célestin Blache, dont la mort remontait à deux mois, avait été tué à l'aide d'un instrument contondant, un marteau vraisemblablement. L'os frontal gauche présentait, en effet, très nettement, une fracture en forme de triangle.

Célestin Blache ? Ce nom disait quelque chose aux enquêteurs. La vérification minutieuse de leurs fiches leur donna l'explication de cette réminiscence : en date du 18 février, le parquet avait été saisi d'une demande de recherches dans l'intérêt des familles. Cette demande, formulée par le préfet de Vaucluse, concernait la disparition d'un berger de Sorgues, Célestin Blache, qu'on n'avait plus revu depuis le 7 février.

Dès lors, on savait de quel côté aiguiller les recherches.

— Je me nomme Valentin Blache.

Le brigadier de gendarmerie resta muet d'étonnement : celui qui se présentait ainsi était le vivant portrait du cadavre des Segonaux. Aussitôt, l'homme expliqua :

— Je suis le frère jumeau de Célestin.

Puis il commença son récit.

— Ainsi que mon frère aîné, j'habite Barbutane. Nous vivions en très bons termes avec Célestin, qui nous écrivait souvent pour nous dire qu'il était très heureux d'être à Sorgues et que son patron se montrait content de lui. Quelle ne fut pas notre surprise lorsque nous apprîmes, le 15 février, que notre frère avait disparu depuis une semaine et qu'on l'avait attendu vainement à la ferme, toute la journée du 8 février.

— On partit aussitôt à Sorgues et on alla chez lui. Dans sa chambre, un grand désordre régnait. Tout avait été bouleversé. Nous crûmes d'abord que, pendant son absence, Célestin avait été cambriolé ; or, dans une malle, on trouva un livret de Caisse d'épargne mentionnant un capital de dix-huit mille francs et un portefeuille contenant six cent cinquante francs.

— Mais pas de trace de notre frère. Présentant que quelque fait anormal s'était passé, nous avons averti la gendarmerie et M. le préfet a fait une « demande de recherches », comme ils disent. Hier on nous a dit qu'un cadavre avait été repêché qui pourrait bien être celui de ce pauvre Célestin. Alors, me voici.

— Venez avec moi.

Dans un bureau voisin, on présenta à Valentin Blache la montre et les papiers trouvés sur le mort, ainsi que les vêtements qu'il portait.

— Tout cela était bien à lui. Je reconnais même son écriture, dit-il, en proie à une légitime émotion.

Il écrasa du dos de la main une larme qui roulait sur son visage ridé.

— Allons, venez.

Jetant un dernier regard sur ces objets qui lui rappelaient le disparu, son frère jumeau, il se dirigea vers la porte. Là, il s'arrêta un instant, serra les poings et, tourné vers le brigadier et les gendarmes, une leur de colère dans les yeux, il demanda :

— Est-ce que vous allez arrêter l'assassin ?

— On espère.

L'assassin, je l'ai évoqué ce soir-là dans le petit débit où, le 7 février, Célestin Blache comptait et recomptait quatorze billets de mille francs.

L'assassin était là, lui aussi, peut-être à la table où je me trouve actuellement. Il buvait, mais surtout il regardait tous ces billets de banque qui circulaient de mains en mains.

De l'argent ! Il n'a pas d'argent, lui ; et il en voudrait, beaucoup, beaucoup. Il s'en procurerait par n'importe quel moyen. Même... Oui, même s'il lui fallait tuer un homme !

À la table voisine, Célestin Blache vient d'annoncer qu'il retourne chez lui dans sa ferme. Et le voici qui se lève, qui s'en va. Il en a de l'argent, l'heureux homme. Pourquoi y a-t-il des malheureux qui en sont privés ?

Derrière Blache, dans la nuit naissante, une ombre s'est glissée.

Et l'ombre suit le berger, à quelque distance, pour ne pas attirer son attention et ne pas se faire remarquer. Car Blache le connaît, celui qui s'attache à ses pas. Il lui a même dit bonjour, tout à l'heure, dans le débit.

Les deux hommes avancent toujours. L'obscurité est maintenant complète. Enfin voici l'habitation de Célestin Blache. Ce dernier ouvre la porte, entre chez lui.

C'est le moment choisi. L'ombre s'est glissée dans une grange et, à tâtons, a fouillé au milieu d'un tas d'outils. Voici ce qu'il cherchait : un marteau, une arme lourde et solide.

— Blache ! Blache !

Un silence. Puis, de l'intérieur, cette question :

— Qui est là ?

— C'est moi, X...

Le nom est familier. Blache a reconnu la voix. Il sort de sa demeure.

— Qu'est-ce que tu veux, à cette heure-là ?

— Tu vas voir. Regarde là-bas.

Le berger, sans méfiance, s'est retourné, dans la direction que du doigt le visiteur lui indiquait.

— Je ne...

La phrase n'est pas achevée. D'un formidable coup de marteau, l'ombre a assommé le pâtre.

Le cadavre est alors fouillé, le portefeuille enlevé, puis la maison visitée. Mais l'assassin n'est pas tranquille, se hâte trop et ne trouve pas le livret de caisse d'épargne ni le portefeuille contenant six cent cinquante francs.

Il redescend. Face contre terre, Blache

est étendu et ne donne plus signe de vie. Il est bien mort, il ne pourra désigner celui qui l'a frappé.

Le meurtrier n'a plus qu'à s'en aller, avec le produit de son crime. C'est alors qu'une idée lui vient, angoissante : Dès demain matin le cadavre va être découvert, l'enquête commencera tout de suite parce qu'on verra bien que c'est un assassinat.

On recherchera les gens qu'on a vus au café pendant que Célestin Blache y était. On le soupçonnera peut-être, lui qu'on sait sans argent.

Il faut éviter cela à tout prix. Il faut que le cadavre ne soit pas retrouvé.

La peur rend ingénieux. L'homme entoure le corps de sa victime d'un fil de fer, y passe un morceau de bois et s'enfonça dans la nuit en traînant derrière lui le lugubre fardeau.

Où va-t-il ? Vers le Rhône, qui ne coule pas très loin de là, à quelques centaines de mètres, au fond d'un escarpement. Une poussée et le corps ira se perdre dans le fleuve.

Ça y est. Maintenant l'assassin est au bord du petit ravin. Le cadavre est étendu à ses pieds. Un simple geste. Et c'est le bruit mou d'un corps qui roule le long de la pente rapide, puis un « plouf » sonore. Puis plus rien. Le drame est terminé.

Seulement, dans sa précipitation, le coupable a oublié d'enlever le fil de fer qui encerclait le corps du berger, le fil de fer qui démontrera que ce n'est pas un accident ou un suicide.

Ainsi peut-être, grâce à cet oubli, le crime ne restera pas impuni.

GÉO GUASCO.

L'affaire Lartigue

L'ÉMOTION causée par nos révélations dans l'affaire du double assassinat de Bellocq ne s'est pas calmée. L'enquête de notre collaborateur Maurice Coriem, que *Police-Magazine* a publiée en son temps et qui établissait l'innocence, la fausseté des charges relevées contre le condamné, l'infortuné Lartigue, vient d'être publiée dans une brochure que le Comité de révision de l'affaire Lartigue a répandue dans toute la région.

Cependant que le Comité juridique de la Ligue des droits de l'homme introduit la demande de révision de cette affaire, des meetings s'organisent dans tout le Midi pour obtenir la libération du condamné.

Le Comité organisateur a demandé à Maurice Coriem, qui a déjà exposé à l'Université populaire de Bordeaux les révélations de son reportage, de préférer de nouveau la parole au cours des réunions prochaines de Tarbes, de Mont-de-Marsan et de la région à la fin du mois d'avril. En mai, la campagne continuera dans toute la France.

L'opinion demande la révision du procès Lartigue. La justice est en marche.

Bientôt sera jugée l'affaire Navarre

Les frères Navarre, dont on se rappelle l'étrange odyssée, terminée par la disparition puis le retour de l'un d'eux que l'on croyait tué dans un accident d'automobile, ne furent-ils que des « escrocs à l'assurance » ? Le tribunal de Saint-Nazaire va être appelé à en juger, après une instruction de deux ans. Voici les deux frères. (W. W.)



CHEZ LES SPIRITES

(Suite de la page 10.)

apprécier scientifiquement la réalité de son fluide.

— C'est une chose singulière, expliquait-il. Il suffit que M. Forestier approche sa main ouverte d'une glace pour que celle-ci aussitôt, et sans aucun contact, porte une empreinte très nette de l'énergie qu'il irradie.

M. Hubert Forestier étendit la main sur un miroir. Celui-ci, en quelques secondes, se couvrit effectivement d'une buée qui présentait la forme d'une main. L'homme de science s'empara de cette main à son tour. Il constata qu'elle était moite, d'une humidité naturelle. Recommencant lui-même l'expérience avec sa propre main légèrement mouillée, il démontra qu'un phénomène purement physique de condensation déposait de fines gouttelettes sur le miroir froid à l'approche d'une main mouillée et chaude. Le fait s'expliquait de la façon la plus simple du monde. Il ne démontrait pas le fluide de M. Hubert Forestier. Il ne démontrait pas non plus que M. Hubert Forestier n'eût point de fluide.

A coup sûr, il en possédait un, qui influençait très fort Jean Meyer. Il ne fut pas assez puissant cependant pour influencer la famille de Jean Meyer.

..

Jean Meyer avait deux fils. Suisses d'origine, ils eussent pu garder leur nationalité. Quand la guerre éclata, ils optèrent pour la France, s'engagèrent dans les rangs de notre armée et combattirent vaillamment. Le sentiment du devoir était profond chez Jean Meyer et dans sa famille.

Celle-ci ne partagea point la foi spirite du chef de la maison, ni sa confiance en M. Hubert Forestier.

Le spiritisme, comme toutes les religions, avait besoin de subsides. M. Jean Meyer les avait fournis avec une générosité qui devint de la prodigalité. Il avait beaucoup vieilli. Malade, étendu sur son lit de douleur, il répandait encore les millions autour de lui. Pour protéger le patrimoine familial, les parents de Jean Meyer décidèrent de demander son interdiction légale. C'est alors qu'il mourut.

..

Le scandale éclata. Ce fut dans le Midi une émotion considérable. C'en fut une autre, plus considérable encore, dans le monde du psychisme. La justice intervenait dans le spiritisme.

Jean Meyer venait de clore à jamais les yeux qu'il avait si longtemps ouverts sur les miracles du monde. La maison du Val Rose était en deuil ! En pleine nuit, deux hommes vinrent sonner à la porte de la grille. M. Hubert Forestier, étonné d'une visite à pareille heure, cria :

— Qui va là ?

Les hommes lui répondirent :

— Au nom de la loi !

Intrigué, le secrétaire psychique du défunt ouvrit les portes. Les deux hommes entrèrent, graves. Tous deux portaient sous le bras une serviette sombre. Ils se présentèrent.

— Je suis le juge de paix... Mon greffier... Nous venons poser les scellés.

Et durant tout le reste de la nuit, ils allaient, venaient, posant des bandes d'étouffe et des cachets sur tous les tiroirs, sur tous les meubles, sur les placards et sur les huis.

M. Hubert Forestier demandait :

— Des scellés ? Mais pourquoi ? De quel droit ?

Les deux hommes continuèrent leur opération :

— Au nom de la loi.

..

C'était la veille des obsèques. M. Hubert Forestier s'en alla au palais de justice de Béziers, accompagné de son avoué, pour demander en référé la main levée des scellés apposés la veille à la demande de la famille.

Dans les couloirs du palais, il rencontra les héritiers de M. Jean Meyer, qui entraient dans le cabinet du Procureur de la République. Ils venaient déposer au Parquet une plainte contre X... en détournement de succession.

Les portes du Val Rose étaient closes depuis que Jean Meyer venait de les quitter pour toujours. Derechef, deux hommes de justice s'y présentèrent.

— Au nom de la loi.

M. Hubert Forestier, à nouveau, les accueillit.

— Je suis le juge d'instruction Aymeric, M. le commissaire Lebas m'accompagne. Nous venons procéder à une perquisition dans cette maison et dans la dépendance où vous habitez.

M. Hubert Forestier se récria :

— Je proteste contre cette mesure que rien ne justifie. Je m'oppose à ce qu'elle ait lieu en l'absence de mon avocat, M. le bâtonnier Bouscatier.

— Vous n'êtes pas inculpé, monsieur. Un inculpé seul peut exiger la présence de son défenseur lors d'une opération d'instruction. Laissez passer la justice.

La foule, cependant, informée déjà de

ces graves événements qui secouaient la tranquillité d'une ville de province, s'était assemblée devant les grilles. On y commentait les nouvelles. Et le populaire ne se gênait pas pour s'étonner, avec quelques ricanements, que le médium ait réclamé l'intervention d'un homme de loi plutôt que celle d'un de ces puissants esprits qu'il évoquait familièrement.

M. Hubert Forestier s'était incliné courtoisement devant l'ordre du magistrat. M. Aymeric faisait sauter les scellés et recherchait les valeurs de la succession.

M^{me} Hubert Forestier, elle, invoquait l'esprit du disparu.

— Ame de Jean Meyer ! s'écriait-elle, toi qui reviens parmi nous, comme tu dois souffrir en voyant ces hommes contrarier tes plus chers desseins !...

Mais la justice, insensible à ces appels de l'au-delà, continuait sa besogne légale d'ici-bas.

Elle découvrit dans l'appartement personnel de M. Hubert Forestier une somme de plus de 400 000 francs en titres et valeurs. M. Hubert Forestier n'eut pas de peine à démontrer que ces titres n'appartenaient pas à la succession et qu'il les avait acquis lui-même par des achats réguliers. A quoi la famille répliquait :

— Comment M. Hubert Forestier a-t-il acquis ce demi-million de valeurs ? Avec quelles ressources ?

— M. Jean Meyer, notre bienfaiteur, n'avait-il pas le droit de son vivant de faire des dons au spiritisme ?

— Au spiritisme, soit. Mais pas à un spirite.

..

On ouvrit le testament. C'était le monument qui donnait un statut et une organisation à la religion spirite.

Pour le maintien et la propagation de cette foi, une société était constituée, elle apportait un grand immeuble parisien sis 8, rue Copernic, et une société à capital limité à 4000 000 de francs, avec le domaine de Caraguille, destiné à alimenter les fondations de M. Meyer. M. Hubert Forestier était gérant à vie de cette société.

Ainsi, par cette disposition qui témoignait de sa tolérance admirable, Jean Meyer avait fondé à la fois une maison qui était l'église spirite et en face d'elle une autre maison qui était une œuvre de contrôle scientifique.

Mais ces demeures opposées se trouvaient toutes les deux aux mains d'un homme qui devenait le chef du spiritisme mondial.

..

Et l'histoire du spiritisme s'achevait en un procès singulier qui est encore soumis à la sagacité des juges.

Y a-t-il captation d'héritage ? C'est la question légale qui semble se poser et qui paraît pouvoir se résoudre selon les règles ordinaires du droit.

En réalité, la question proposée à la justice est singulièrement plus haute. Pour la première fois des magistrats auront à se décider sur ces points : les esprits existent-ils ? Pense-t-on qu'ils puissent exister ? Ont-ils pu conseiller à Jean Meyer de donner des millions à un fils spirituel ?

Corollaire : n'a-t-on pas abusé de la crédulité d'un vieillard ? S'agit-il au contraire de la manifestation raisonnée d'une foi raisonnable ?

Telle est la demande que posent des héritiers. La Science intervient dans cet instant, pour préciser cette affirmation. Les esprits sont une hypothèse. L'Institut Métapsychique contrôle toutes les hypothèses. Jean Meyer a voulu que la science contrôlât même celle de sa foi. Avec quoi contrôlerons-nous le spiritisme, si c'est le chef des spirites qui tient la caisse ?

Pour bien comprendre la grandeur et l'urgence d'une telle interrogation, il faudrait avoir, à notre suite, visité ces laboratoires compliqués et précis, derrière le D^r Osty qui répondait à notre admiration par cette phrase navrante et navrée : — Comment se servir de tout cela, maintenant ! Cela coûte si cher !

..

Ce n'est pas une querelle de gros sous qui dresse les uns contre les autres des intérêts humains et opposés. C'est tout le problème du psychisme qui ne peut plus livrer son mystère.

Cette enquête n'a point prétention de l'éclaircir. Rien n'y a confirmé l'hypothèse des esprits. Tout y a apporté la certitude de phénomènes inexplicables. J'ai constaté que des voyantes voyaient dans l'invisible, que des pensées étrangères communiquaient entre elles, que des objets étaient déplacés à distance par des émissions de forces inconnues.

Le savant officiel ne veut pas croire à ces faits. Il ne veut même pas les voir. L'Institut Métapsychique seul, tout seul, recherchait, découvrirait la vérité de ces angossants secrets.

Sans ressources, ce Temple unique va-t-il fermer ses portes et refuser la vérité au Monde ?

Une décision de justice doit le dire. Sans qu'on le sache, sans qu'on s'en soucie, hélas ! trois hommes, dans l'ombre d'un prétoire, vont juger un des plus grands procès du siècle.

FIN.

M. C.

BATTUS ET PAS CONTENTS



Ces six personnes, professant des opinions très avancées et habitant Long Beach, l'un des paradis californiens, eurent la désagréable surprise, certain soir, de se voir attaquées chez elles par seize hommes masqués, qui les rouèrent de coups...

A la forme de leurs cagoules, et aux mots de ralliement que les agresseurs échangeaient entre eux, les six personnalités crurent reconnaître des adeptes du Ku-Klux-Klan, la fameuse association secrète américaine.

Naturellement, nos plaignants, arborant plaies et bosses, ont demandé l'ouverture d'une instruction judiciaire, à la suite de laquelle douze hommes ayant été relaxés faute de preuves, quatre seulement ont comparu devant le jury.

Les six victimes ont déclaré qu'elles vivaient sous une perpétuelle terreur, les menaces du Ku-Klux-Klan les poursuivant sans arrêt depuis longtemps. Cette invasion de leur domicile, annoncée souvent par des lettres de menaces, ils n'y avaient jamais cru, jusqu'au jour...

Les plaignants, qui ont nom (de gauche à droite) Samuel Milder, Ben Isgur, Naham Citron, David Milder, Mrs. Milder et

Sophie Dreyfus, ont précisé que les Ku-Klux-Klanmen les harcelaient non seulement en raison de leurs opinions politiques mais aussi de leur religion israélite.

Le tribunal, en condamnant les quatre inculpés, a cru devoir faire remarquer que, à part Samuel Milder et son père David Milder, les autres victimes ne portaient guère de traces de la « sanglante bataille ».

A l'issue de l'audience, les « victimes » ont demandé à la police « quelles mesures elle comptait prendre pour assurer leur sécurité dans l'avenir ».

Le juge, qui ne manquait pas d'esprit, leur rétorqua aussitôt « que la police de Long Beach n'était pas faite uniquement pour quelques-uns, et que si les plaignants voulaient bien mettre un peu de discrétion dans l'exposé de leurs théories avancées, il est vraisemblable qu'elles n'auraient plus à attirer sur elle l'attention d'adversaires politiques aussi résolus ».

Les six éclopés semblèrent comprendre la leçon et promirent, à l'avenir, de mettre quelque sourdine à un zèle propagandiste qui leur valait tant d'ennuis.

Dans les prisons américaines

L'Amérique est le pays du grand, du colossal. Il en est ainsi pour les prisons, dont le nombre et l'importance ne peuvent qu'étonner les pauvres Européens que nous sommes.

Les Etats-Unis possèdent 3 000 prisons qui contiennent 500 000 détenus.

Parmi ceux-ci, les étrangers sont particulièrement nombreux — il en est de même en France — ainsi que les noirs.

De l'importance du nombre des détenus, il ne faudrait pas déduire a priori que les Américains sont, pour la plupart, des bandits et qu'ils passent leur vie en prison. Ce serait une grossière erreur, car la plupart des détenus ont été condamnés pour des infractions de peu d'importance, et là-bas ce n'est pas une déchéance sociale que d'avoir subi une peine de prison. Outre les infractions à la loi sur la prohibition, des hommes sont punis de cinq à dix ans de geôle pour des délits qui seraient punis, en France, de cinq à dix mois.

Comme les prisons sont surpeuplées, pour éviter des incidents toujours possibles, la plupart du temps les prisonniers ne travaillent pas et ne quittent pas leurs cellules dans lesquelles ils demeurent entassés. Et c'est cette promiscuité fâcheuse qui fut cause, ces temps derniers, de plusieurs révoltes sanglantes.

Les Américains n'attachent pas la même importance que nous au rôle des gardiens. Ceux-ci sont nommés pour des raisons politiques et on les déplace quand leur parti perd la majorité.

Le directeur de prison n'a jamais de contact direct avec les prisonniers et se contente des rapports de ses gardiens-chefs, qui, comme les gardiens, dépendent des changements politiques et sont, de plus, fort mal payés. C'est ce qui explique certaines collusiones découvertes à la suite de scandales récents.

Quant à la discipline, elle est inexistante. On saute d'un extrême à l'autre : de la familiarité la plus grande aux armes à feu. Toutes les prisons américaines possèdent un véritable arsenal de mitrailleuses, bombes et gaz lacrymogènes, et utilisent souvent ce matériel. Ce qui n'empêche pas les gardiens de venir faire la partie de cartes avec les détenus et de parler familièrement avec eux.

Dans la prison de Colombus, où 300 détenus, enfermés dans leurs cellules, ont été brûlés vifs au cours d'un incendie, on trouve

des prisonniers absolument libres. Certains d'entre eux vont, pendant la journée, travailler en ville, sans aucune surveillance, et retournent la nuit en prison, comme s'ils rentraient à leur domicile, leur tâche achevée.

Ce régime ne constitue pas une exception. Dans une autre prison, c'est un condamné à la détention perpétuelle qui conduit l'automobile du directeur.

Les prisonniers américains ne sont pas tous habillés de la même façon, ils peuvent acheter leurs vêtements en prélevant sur leurs salaires. Cette diversité de vêtements leur permet de mieux garder leur personnalité propre.

Les prisons sont de genres tout à fait différents. Seule une minorité de prisonniers impose des aménagements fort coûteux de sécurité. Pour les autres, il y a des prisons moins sévères et il y en a même qu'il est difficile de considérer comme des prisons. Dans un établissement qui compte 5 000 détenus, il existe un hall immense servant tour à tour de salle pour le cinéma, pour les concerts et pour les services religieux. D'autres pénitenciers comportent des terrains de jeux et les détenus peuvent pratiquer les sports... en toute liberté. On a même vu récemment un match de football opposant les équipes de deux prisons.

Le prisonnier américain est vraiment dur et connaît la haine — généralement ignorée de nos détenus — ainsi qu'on l'a vu à l'occasion des révoltes qui se produisirent dans les pénitenciers. Il est vrai que, à l'encontre de chez nous, psychologiquement et physiologiquement, dans les prisons américaines, personne ne s'occupe spécialement de chaque prisonnier. Ils sont trop nombreux. Et c'est ce qui explique un peu cet endurcissement.

JEAN GEY.

PROCHAINEMENT :

Combats de Coqs clandestins

GASTON, VRAI MAC

(Suite de la page 5.)

aux « macs ». En général, ils ne boivent pas...

« Ceux dont je parle avaient-ils fait exception à la règle ? Toujours est-il que la menace monta :

« — Il y a un « tôle » qui s'est fait tuer à Agen ces jours-ci, gronda l'un des marlous...

« — C'est exact, répliquai-je mais le « mac » qui l'a descendu n'y coupe pas des « durs » à perpétuité, et, de plus, pour un « tôle » descendu, il y en a encore quelques milliers debout, et pas du tout décidés à se laisser faire. Compris ? Alors, décaniliez. Et vite !

« Et je tirai mon « browning », l'armant d'un geste sec.

« Matés, ils filèrent, un par un...
« Au moment de leur claquer la porte au nez, je leur criai :

« — Ceux d'entre vous qui ont des femmes ici peuvent venir en dehors des heures de boulot. Les autres trouveront désormais la porte fermée !

« La bande disparut aussitôt et je poussai un long soupir : à la façon brutale dont je les avais mis dehors, je pensais bien qu'ils ne reviendraient pas de sitôt.

« Et ils revinrent ?

« Nullement. Comme agissent un grand nombre de ces hommes du « milieu » qu'on représente comme des « durs » capables de toutes les audaces, et qui, en réalité, travaillent en dessous à la façon des lâches, ils montèrent contre moi toute une machination.

« J'avais donné à ma femme l'ordre de ne plus ouvrir la chaîne qui barrait la porte d'entrée quand se présenterait un de ces messieurs, et je m'imaginai à l'abri de tout. Les gens que j'avais expulsés si brutalement avaient bien proféré à mon égard les pires menaces : les uns parlaient purement et simplement de me descendre, les autres annonçaient qu'ils mettraient une nuit le feu à ma boîte. Tout cela ne me troublait guère et, maître chez moi, je vaquais paisiblement à mes occupations.

« Or, quelques jours plus tard, une femme arrivait dans ma maison. Elle m'avait été envoyée par un « mac » de Paris à des conditions avantageuses. Je lui demandai ses pièces d'identité : elles étaient en règle ; la femme avait plus de vingt et un ans.

« Quelle ne fut pas ma surprise en voyant, au bout de quelques jours, arriver chez moi des inspecteurs de police qui, brutalement, m'avertirent que ma maison allait être fermée :

« — Fermée ? m'écriai-je avec terreur. Mais pourquoi donc ?

« — Parce que tu emploies des femmes qui n'ont pas l'âge.

« Stupéfait, je demandai de quelle pensionnaire il s'agissait. On me cita la nouvelle venue. Je la fis venir et l'interrogeai ; elle m'assura qu'elle avait le « poids ». Mais tout ceci n'arrêta nullement les poursuites ; la police avait été prévenue par une lettre anonyme et elle était persuadée de la véracité de cette dénonciation.

« La justice fut donc saisie de l'affaire. On me manda chez le juge d'instruction. Là, je protestai comme il convenait, puisque j'avais confiance dans mon bon droit :

« — Enfin, dis-je, cette femme m'a montré ses papiers. Ils étaient en règle !

« Mais le juge me répondit, sévère :

« — Mademoiselle a maquillé ses papiers ; elle s'est vieillie de trois ans. En réalité, elle est mineure.

« — Je n'en savais rien.

« — Prouvez-le.

« Je ne pouvais pas le prouver. D'ailleurs, les autorités n'aiment pas les maisons où il leur semble que des difficultés peuvent naître. La première occasion, juste ou injuste, est bonne pour les supprimer. On me supprima donc.

« Un matin, je me trouvai dans la rue, sans un sou, avec Suzy...

« Cette fois-ci, je ne me suis pas relevé, et je sens confusément que je ne me relèverai jamais.

« C'est trop tard...

« Et puis, à quoi bon ? Pour perdre tout, une fois encore, puisque, dans ce sinistre métier, il est impossible de garder quoi que ce soit, femmes, meubles, voitures ou argent...

« Que vais-je devenir ?

« Chi lo sa...

« Suzy, écourée, m'a plaqué quinze jours après notre ruine. Et maintenant je suis seul... Désespérément seul... »

« La voix de Gaston s'était faite étonnamment triste, nous dirons même émouvante. Pour la première fois depuis le début de ces effrayantes confidences, nous étions sur le point de le plaindre.

(A suivre.)

H. G. et C. H.

Chaque demande de changement d'adresse doit être accompagnée de 0 fr. 60

SOIGNEZ CHEZ VOUS
SANS PERTE DE TEMPS, SANS PIQUES,
SANS INTERRUPTION DANS VOTRE TRAVAIL
MALADIES INTIMES DES DEUX SEXES
SYPHILIS, BLENNORRHOË, URETHRITES, PROSTATE,
CYSTITES, PERTES, MÉTRITES, IMPUISSANCE
Traitement facile à appliquer soi-même à l'usage de tous. Efficace et sûr
SERUMS - VACCINS NOUVEAUX
Venir ou écrire: Doct. 71, r. de Provence, Paris-9^e
Angle Chaussée d'Antin

LE RECORD DU RIRE
Contre 2 fr. en timbres, vous recevrez le
SENSATIONNEL ALBUM ILLUSTRÉ
200 p., 1200 grav. : Farces, At-
titudes, Chansons, Monologues,
Lectures sur les causes,
l'Hypnotisme, la Magie, etc.
Sé A. GORIN, 9, Bd St-Martin, PARIS

INFAILLIBLEMENT avec l'IRRADIANTE
envoyée à l'essai, vous soumettez de près ou
de loin quelqu'un à VOTRE VOLONTÉ. Demandez à
M^{me} GILLET, 169, r. de Tolbiac, PARIS, sa brochure, grat. N° 4.

Seins
développés, reconstruits,
embellis, raffermis par les
PILULES ORIENTALES
Le meilleur reconstituant pour la
femme qui désire obtenir, recouvrer
ou conserver une belle Poitrine.
Flacon contre rembours. 18 fr. 50
J. RATIÉ ph. 45, r. de l'Échiquier, Paris 10^e
Dépôts à Bruxelles: Ph^{ms} Delacre et St-
Michel. Genève: Pharm. des Bergues.

COPIES adresses pr enveloppes 15 fr.
le cent et bons gains pr tous.
Renseignements et échantill. du travail gratis.
Laboratoires B. U. PROVENCE, à Marseille.

TIMBRES-POSTE
GRATUIT : 20 Charkhari, Ni-
caragua, Soudan, Tchad etc., et
1000 charnières, si vous découpez
et nous retournez l'annonce. De
plus, nous joindrons des feuilles
de timbres à choisir, franco et
sans obligation d'achat. Remise énorme sur
catalogue. REKLAME-VERLAG. (Dépt 35).
Rothenburg o. Tbr., Bavière. (Allemagne).

AVENIR dévoilé par la célèbre voyante
M^{me} WARYS, 45, r. Laborde, Paris-8^e
Env. préa. date de nais. 15 fr. mandat (de 3 à 7)

SI VOUS AIMEZ LA LECTURE
Demandez l'envoi gratuit
des Listes et Catalogues de **LIVRES NEUFS**
valant de 12 à 15 fr. soldés 20 fr. les 5 volumes
Lib. MERCEUR (S.P.M.) B.P. 30-31, r. Mercœur, Paris-XI^e

MARIAGES riches et pour ttes situations
Ag. Carlis, 52, r. N.-D.-de-Lo-
rette, Paris-IX^e, Mais. conf. 17^e an. Rens. cont. 2 fr.

**Nouveaux exploits
de faux policiers**

Les extrêmes se touchent, et ce n'est pas
la première fois, dans le roman comme
dans la vie, qu'un repris de justice devient
policier.

Mais, le plus souvent, pour ne pas dire
toujours, ce n'est pas officiellement que ce
changement radical de profession se fait.
Les anciens malfaiteurs qui deviennent
policiers n'entrent point dans la police
officielle, à moins que ça ne soit à titre
d'indicateur, mais dans la police privée...
privée de garanties.

Et voici le dernier exploit dans ce genre
d'opposition : on a arrêté un jour, rue
Saint-Denis, à Paris, un nommé Alexandre
Durand qui de bandit était devenu
directeur d'une agence de police privée.

Ce triste individu se faisait passer pour
avocat et gagnait le plus clair de son
argent en faisant ce qu'on est convenu
d'appeler du contre-chantage.

Déjà, un ancien client de Fresnes
s'était fait passer pour policier et avait
obtenu de personnages assez en vue, pris en
flagrant délit d'attentat à la pudeur, des
rémunérations intéressantes destinées à
acheter son silence.

Un autre, à Nice, un faux policier des
mœurs, ancien repris de justice, se faisait
un millier de francs par jour en taxant
à cinquante et cent francs les profession-
nelles du trottoir qui le prenaient pour
un officiel.

Quand il fut arrêté, l'une de ses victimes
ne voulut pas croire qu'elle avait eu affaire
à un faux policier et protesta :

« — On était si tranquille ! Maintenant
ça en sera un autre et il nous demandera
peut-être plus cher !
Toujours les grenouilles qui demandent
un roi !

8 JOURS A L'ESSAI



8 JOURS A L'ESSAI

1^{er} versement
1 mois après
la livraison

24 par mois

Frs 288 payables :

(franco de port)

BULLETIN DE COMMANDE P. O. 8
Je prie la Maison GIRARD ET BOITTE, S. A., 112, rue Réaumur, à PARIS, de m'envoyer une voiture d'enfant n° 22, modèle de luxe, marron, bleu, noir (barres les teintes non désirées). Caisse garantie tout bois, forme anglaise. Suspension extra-souple « Daumont », 4 gros ressorts à boudin, montée sur vaste caisse fermée jusque dans le bas. Garniture capitonnée. Ceinture de sûreté avec roues flasquées de 25 cm., caoutchouc à alvéoles de 22 m/m., au prix de frs 288., que je paierai frs 24. par MOIS, pendant 12 mois, à votre compte de chèques postaux Paris 979.

Fait à _____ le _____ 193__

Nom et prénoms _____

Date et lieu de naissance _____

Profession ou qualité _____ Domicile _____

Département _____ Gare _____

Signature : _____

Girard & Boitte
112, Rue Réaumur PARIS - 2^e

En Réclame
2 Magnifiques Carillons WESTMINSTER

PRIX SACRIFIÉS

Grands mouvements 4/4 indécomptables massifs, sonnerie puissante et harmonieuse, 8 gongs, 8 marteaux en accord parfait. Ebénisterie de choix sculptée dans la masse. Cadran argenté. Glaces biseautées.

QUANTITÉ LIMITÉE

GARANTIS 10 ANS

Valeur réelle 500 fr. Au comptant 337^{fr.} 50

Valeur réelle 600 fr. Au comptant 405^{fr.}

25 frs PAR MOIS

BULLETIN DE COMMANDE B. E.
Fait à _____ le _____ 193__

Nom et prénom _____ Profession ou qualité _____ Domicile _____

Signature _____

Catalogue de carillons, pendules, bronzes d'art et d'éclairage franco sur demande.

ETS CAMP, 1, Rue Borda - PARIS (3^e)

VIENT DE PARAITRE :
GENS QUI RIENT AU GRAND AIR
128 pages. — 200 dessins des meilleurs humoristes.
des nouvelles follement gaies.

Voici un extrait du sommaire :

LA GRANDE REVUE DE PRINTEMPS, du Théâtre de « Gens qui rient »
L'ORACLE DU JOLI PAPILLON, qui vous renseignera de façon infaillible sur votre avenir sentimental
LE PETIT ART D'AIMER DES TOURISTES
LE NOUVEAU GUIDE DES AMOUREUX, de nombreuses nouvelles et saynètes, etc.

« GENS QUI RIENT AU GRAND AIR »
est en vente partout : 4 fr.

Envoi Franco : France, 4 fr. Etranger, 5 fr. Adresser commandes et mandats à : « GENS QUI RIENT », 30, rue Saint-Lazare, PARIS



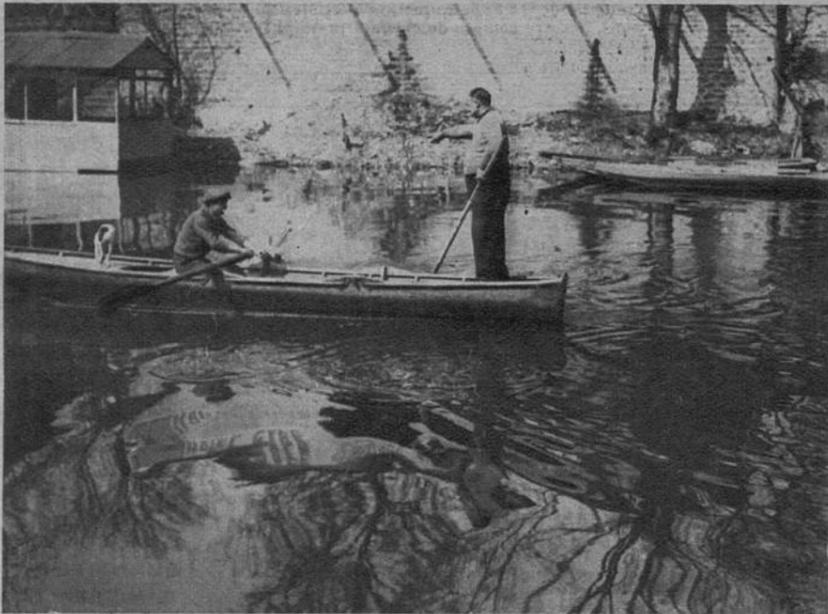
A Bergues, un cultivateur, M. Pierre Goetschelmut, a été écrasé à un passage à niveau. Voici les restes du malheureux. (W. W.)



Le banquier anglais Joseph Aspinall, qui est à Paris seulement l'objet de neuf plaintes en escroqueries, a comparu devant la XII^e Chambre correctionnelle. L'affaire a été remise au premier jour. Voici le banquier (au centre) devant ses juges. (R.)



Henriette Bolusset, amie du comptable Quéru, avait reçu de lui de l'argent et des bijoux. Accusée de recel, elle a été acquittée. (W. W.)



A Neuilly, un cadavre de femme mutilé a été retiré de la Seine. Accident, suicide ou crime? On ne sait. Voici l'endroit où le corps a été aperçu flottant sur l'eau et retiré. (R.)



Les étudiants parisiens se sont mis en grève. C'est un goût qui leur vient avec le printemps. Le service d'ordre était d'importance, mais il n'y a pas eu d'incidents sérieux. (R.)



Henri Dupontet, plongeur dans un palace parisien, était en mauvais termes avec Louis Lévy, son camarade de travail. Un jour, il y eut discussion et bataille. Dupontet tua Lévy d'un coup de couteau. Les assises de la Seine ont acquitté le meurtrier. (R.)



Un procès londonien d'importance... Quatorze commerçants, après avoir loué des magasins vides, sont accusés de les avoir incendiés pour toucher de grosses primes d'assurances... Plusieurs millions ont été ainsi escroqués. Voici M. L. L. Harris, l'un des principaux accusés. (I. P. S.)



Le Tunisien Pascal Bonsignore, par une nuit de septembre, tua son rival Parrigi, à Paris, de deux coups de revolver, rue Germain-Pilon. Drame du milieu. Pascal Bonsignore a été condamné à dix ans de baigne et vingt ans d'interdiction de séjour. (R.)